

# B Politique

La Presse

Montréal,  
jeudi  
4 novembre  
1999

ÉDITORIAL / OPINIONS / CYBERPRESSE / PETITES ANNONCES

## «L'argent pour la santé, on l'a donné»

Martin rejette les accusations de Québec relativement à la gestion des surplus fédéraux



Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a répondu hier, aux Communes, aux questions de l'opposition relativement à ses projets budgétaires.

VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Québec peut accuser Ottawa de tous les maux, Paul Martin ne sent pas responsable des déboires financiers de la province.

L'argent pour la santé, le gouvernement fédéral l'a déjà envoyé à Québec, tranche le ministre des Finances.

Moins de 24 heures après la publication de la mise à jour économique et financière annuelle de Paul Martin, le gouvernement du Québec et le Bloc québécois ont vilipendé hier les projets budgétaires d'Ottawa.

Paul Martin, accusent-ils, a amassé un impressionnant surplus budgétaire sur le dos des provinces et s'apprête maintenant à lancer de nouveaux programmes dans leur cour.

Dans une entrevue accordée hier après-midi à La Presse, le ministre des Finances rejette du revers de la main les accusations de Québec. « Regardez l'argent que l'on vient de leur donner, s'offusque-t-il. L'an passé, on a augmenté de façon sub-

stantielle les transferts aux provinces pour la santé et en plus on a donné au Québec un chèque de 1,4 milliard. C'était l'an passé, pas il y a dix ans, ils viennent de le recevoir. Je ne sais pas ce qu'ils font avec l'argent, mais, certainement, l'argent pour la santé, on l'a donné, on vient juste de leur donner. »

Refusant de débattre de la question des champs de juridiction respectifs, M. Martin invite plutôt le gouvernement Bouchard à travailler en partenariat avec le fédéral. « Ce que l'on veut, c'est un partenariat pour que les Québécois puissent regarder l'avenir avec confiance », dit-il.

Pour Paul Martin, il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans l'épanouissement de l'économie des provinces, il en veut Montréal pour meilleure preuve. « La croissance à Montréal est due en grande partie à la recherche et au développement financés par le gouvernement canadien », soutient M. Martin.

Pour ce qui est des réductions d'impôt promises dans son exposé de mardi, le ministre des Finances confirme son intention, mais n'avance aucun chiffre pour le moment. « Au début, ce sera modeste, mais quand on regarde les projections à

long terme, on va pouvoir en livrer beaucoup plus », promet-il.

Les Canadiens auront droit à une baisse d'impôts de 10 % l'an prochain, découlant du budget 98-99, mais pour le reste, il faudra attendre le budget de février. Quant à une éventuelle indexation des tables d'impôts, le ministre n'est pas contre, mais il ne faudrait surtout pas prendre cette ouverture pour un engagement formel. « Les effets de la désindexation ont été compensés quatre ou cinq fois déjà en ce qui concerne les impôts personnels, et c'est comme ça que l'on continuera à fonctionner, dit-il. Maintenant, est-ce que l'on va formellement mettre en place une formule de désindexation ? C'est quelque chose certainement à considérer. »

Les réductions d'impôts sont prioritaires, répète M. Martin en entrevue, tout comme l'est une diminution du coefficient dette-PIB. De 64 % aujourd'hui, cet étalon de mesure de performance d'un pays sur la scène internationale devra rejoindre la moyenne des pays du G7, soit autour de 40 %, explique-t-il.

« Mais il se peut aussi que la meilleure façon de diminuer le ratio dette-PIB, ce soit de baisser les impôts », conclut le ministre des Finances.

## «Une honte»

Bouchard se scandalise de l'ampleur des surplus fédéraux

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La montagne de surplus de 95 milliards sur laquelle le gouvernement fédéral est assis est « une honte, un véritable scandale », alors que les provinces se battent quotidiennement pour sauver les services essentiels en santé et en éducation, estime le premier ministre Bouchard.

« Quelque chose de très grave est en train de se passer pour le présent et l'avenir du Québec. Quelque chose de fondamental est en jeu », a fulminé Lucien Bouchard devant plusieurs dizaines de militants péquistes réunis pour un cocktail bénéfique. Ces surplus de 95 milliards sont « une honte, un véritable scandale qu'il faut dénoncer », s'est insurgé le premier ministre.

C'est qu'au plan provincial, les gouvernements se battent chaque jour pour assurer des services à la population. « Jean Chrétien se vante d'avoir 95 milliards de surplus pendant que dans les provinces, on se bat à tous les jours pour sauver un lit de plus dans les hôpitaux », lance-t-il. « Il y a un déséquilibre fiscal infernal dans ce pays. »

Mais les provinces ont-elles un véritable rapport de forces avec Ottawa pour l'inciter à dépenser ces surplus comme elles le désirent ? Lucien Bouchard croit qu'ultimement, l'opinion publique fera pencher la balance. « La population va se rendre compte que ça n'a pas de bon sens. La population veut être soulagée de son fardeau fiscal et que les services lui soient rendus. Le gouvernement fédéral ne pourra plus se réjouir de façon aussi insolente d'avoir fait main basse sur les ressources des provinces », dit-il.

Plus tôt en journée, le ministre des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, était lui aussi venu demander au ministre fédéral des Finances d'utiliser rapidement ces surplus pour baisser les impôts et, surtout, rétablir les paiements de transferts aux provinces au niveau qu'ils avaient avant la lutte contre le déficit.

« Pour retourner les paiements de transfert au niveau où ils étaient en 1994, il suffirait que le gouvernement fédéral fasse un chèque aux provinces de 3,7 milliards. Ce qui est pour lui de l'argent de poche quand on regarde les montants dont il dispose. Il pourrait le faire demain matin », ajoute le ministre.

Mais le discours de Joseph Facal détonnait par rapport à celui de ses adversaires libéraux qui réclament rien de moins que la négociation d'un nouveau pacte fiscal entre Ottawa et les provinces. Pour les libéraux québécois, des changements structurels profonds s'imposent dans la fédération canadienne pour que les provinces aient davantage leur part de l'argent que leurs propres contribuables envoient à Ottawa.

« S'il y avait moyen de convenir d'un nouveau pacte fiscal, on s'en réjouirait. Mais nous ne sentons pas une très forte volonté du fédéral pour s'asseoir avec les provinces et limiter ses ardeurs dépensières », rétorque M. Facal. Le Parti québécois souhaite lui aussi ces changements structurels, mais il faudrait d'abord parer au plus pressé, ajoute le ministre. « La priorité, en ce moment, c'est la baisse d'impôt et le rétablissement des paiements de transfert. Pour la suite, on verra. »



L'industrie du taxi de la région de Montréal a fait faire une étude par la firme SECOR pour répliquer aux attaques dont elle est victime relativement à l'état de son parc.

## 1000 taxis en trop à Montréal

Un chauffeur devrait travailler 93 heures/semaine pour gagner autant qu'un livreur, selon une étude

MARTIN PELCHAT  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Prises à partie depuis quelques semaines en raison de l'état affligeant de leur flotte, les grandes ligues de taxi contre-attaquent avec en main une étude de la firme SECOR démontrant qu'un chauffeur de la région de Montréal devrait travailler 93 heures par semaine pour obtenir le même salaire qu'un livreur.

Si on ajoute aux coûts d'exploitation de 16 000 \$ par an le financement des permis, que les nouveaux chauffeurs doivent aussi acquitter, c'est une semaine de 113 heures qui attend celui qui espère gagner autant qu'un conducteur de véhicule léger de livraison au centre-ville de Montréal, explique Daniel Denis, PDG du groupe SECOR. Dans les faits, la semaine de travail d'un chauffeur serait actuellement de 67 à 70 heures.

« Il ne faut pas s'étonner si on retrouve des véhicules plus âgés », d'ajouter M. Denis. L'âge moyen des véhicules de taxi au Québec a d'ailleurs doublé depuis 1987 pour passer de 4,5 à 9 ans. Pendant cette période, les coûts d'exploitation ont augmenté de 30 % pendant que le revenu horaire net diminuait de 40 %.

« L'étude vient démontrer la précarité de la situation et les conditions difficiles dans lesquelles vivent nos membres », lance le porte-parole du nouveau Regroupement québécois du taxi, Farès Bou Malhab, qui demande au ministre des Transports, Guy Chevrette, de mettre à la disposition des chauffeurs diverses mesures : allègements fiscaux, exemptions de taxes, crédit sur le carburant ou à l'achat de véhicules neufs etc.

Le Regroupement, qui représente 80 % des 8000 chauffeurs-proprétaires du Québec, réclame en outre une diminution substantielle du nombre des permis sur le territoire de la CUM, où on en compte 4477.

M. Bou Malhab, qui préside aussi la Ligue de taxi de Montréal, estime qu'il y en a encore de 700 à 1000 de trop malgré le programme de rachat qui a retiré 1250 permis du marché de 1985 à 1988. À Toronto, on trouve 1000 taxis de moins qu'à Montréal malgré une population plus grande.

« La situation n'est pas très rose, je n'en disconviens pas », a reconnu hier Guy Chevrette, qui met fin aujourd'hui à trois semaines d'audiences en commission parlementaire en vue d'une réforme du taxi dont il livrera des pistes en levée de rideau. « Il y a toutes sortes de folies dans cette industrie qu'il faut corriger. »

Le ministre n'écarte pas l'idée d'allègements fiscaux, notamment pour aider les chauffeurs à se doter de véhicules adaptés au transport d'handicapés. Le coût de 50 000 \$ n'est certes pas étranger à la rareté de ces véhicules, dénoncée à plusieurs reprises en commission parlementaire.

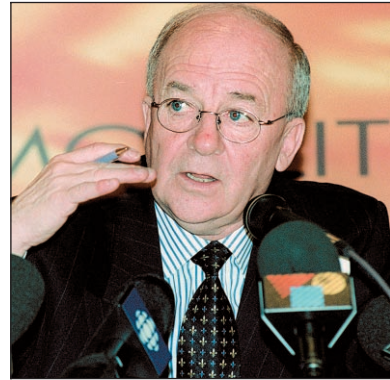
Ces allègements pourraient entre autres être financés par les sommes que permettrait de récupérer l'installation de taximètres mémorisant les données d'exploitation, soumet M. Chevrette. Québec estime que l'évasion fiscale dans cette industrie le prive de revenus annuels de 200 à 300 millions.

M. Chevrette entend également s'attarder à la concurrence que livrent aux taxis le bénévolat organisé et les services de limousine.

Chose certaine, le Regroupement québécois du taxi est rébarbatif à l'idée de hausser les tarifs, qui font présentement l'objet d'une révision par la Commission des transports. Selon SECOR, il faudrait les augmenter de 39 % pour rendre aux chauffeurs leur pouvoir d'achat de 1987 et de 133 % pour les placer sur le même pied que ce livreur utilisé dans l'étude comme emploi de référence, et qui gagne 36 523 \$ par an pour des semaines de 40 heures.

« On ne peut pas augmenter les tarifs de 40 %, convient Farès Bou Malhab. On va faire fuir la clientèle. » Une analyse a d'ailleurs évalué que chaque augmentation de 1 % des tarifs réduisait la demande de 1,2 %.

Le Regroupement insiste donc sur la nécessité d'une combinaison de mesures, incluant l'accès du taxi à de nouveaux créneaux, comme le transport adapté, le transport écolier et le transport interhospitalier. « L'industrie est prête à redorer son image, conclut M. Bou Malhab. L'amélioration du service à la clientèle doit passer par une amélioration des conditions de vie de nos membres. »



Guy Chevrette

## Chevrette cherche des solutions pour mettre fin au blocage des routes

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Exaspéré par les barricades de plus en plus fréquentes sur les routes, Québec examine la manière d'empêcher l'utilisation de ce moyen de pression sans devoir chaque fois demander une injonction devant les tribunaux.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a confirmé hier les informations de La Presse voulant qu'on examine les leviers juridiques pour freiner la prolifération de barrages routiers. « Si les gens ont le droit de manifester, on peut s'entendre aussi sur le fait que d'autres ont le droit d'être approvisionnés en vives et en essence », a dit M. Chevrette.

L'affrontement récent entre Québec et les camionneurs a fait déborder le vase quand des régions entières ont été privées d'essence ou d'arrivages de produits frais. Mais le conflit avec les camionneurs n'est qu'un exemple où un groupe a pris la voie publique comme champ de bataille. L'an dernier les producteurs de porcs avaient bloqué la transcanadienne.

Il y a aussi les blocus autochtones pour protester contre les coupes des compagnies forestières. La semaine dernière, même des syndiqués du secteur public ont bloqué le pont de Québec pendant plusieurs minutes à l'heure de pointe.

Dans le cas des camionneurs, Québec avait dû invoquer le Code criminel pour demander une injonction à la Cour du Québec. Hier M. Chevrette est resté évasif sur son projet, sur l'opportunité par exemple de présenter dès cet automne un projet de loi à ce sujet. Clairement toutefois, il a indiqué avoir demandé à ses fonctionnaires au ministère des Transports de lui proposer des solutions pour permettre à Québec de proscrire le recours à ce moyen de pression.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Les records du disque

Si l'événement mondain et télévisuel a, en lui-même, été jugé plutôt ordinaire, c'est néanmoins à une sorte de triomphe de la musique populaire québécoise qu'a donné lieu, en début de semaine, le gala annuel de l'ADISQ, au Capitole de Québec.

Au cours de la dernière année et demie, les ventes de disques québécois francophones ont en effet atteint des sommets records : quelque trois millions d'exemplaires ont été écoulés, révélait Alain Brunet dans notre parution de samedi dernier.

Il s'agit d'une véritable manne sous laquelle ont été ensevelis une vingtaine de grands noms oeuvrant dans des genres qui, au surplus, ne se limitent pas au pop-rock de grande diffusion. Le palmarès inclut des productions s'écartant à divers degrés du *mainstream* musical constituant la nourriture ordinaire de la radio FM. Il fait ainsi de la place à Jean Leloup et au groupe Okoumé, à Richard Desjardins, aux Colocs, à La Chicane et à Dubmatique, tous ceux-là ayant réalisé des ventes excédant les 50 000 disques.

Qu'est-ce que tout cela dit sur la santé de la musique populaire québécoise ?

En ce domaine, rien n'est jamais définitivement joué, on le sait pour avoir assisté au fil des décennies à ces hauts et ces bas spectaculaires qui ont affecté une industrie culturelle ayant toujours eu chez nous une dimension socio-politique de première importance.



Mario Roy  
mroy@lapresse.ca

De toute évidence, ces succès illustrent d'abord la fidélité d'un public qui, cultivant son statut particulier en Amérique du Nord, se montre toujours sensible à une création locale dans laquelle il se reconnaît.

On peut certainement constater ensuite que la palette de nos créateurs s'élargit, qu'ils se montrent capables d'adopter des accents particuliers — pas toujours aisément relayables par les radiodiffuseurs, justement — sans nécessairement aller jusqu'à l'hermétisme et en ayant l'habileté de développer des réseaux plus ou moins parallèles susceptibles d'assurer leur diffusion. Les vieilles méthodes fonctionnent encore — pour Desjardins, par exemple, qui s'est lentement créé un public par la bouche à oreille — et on en expérimente de nouvelles : Internet, bien sûr, quoi d'autre ?

■ ■ ■

Reste cette chose qui, aujourd'hui, crève les yeux : le Québec s'accroche désormais griffes et ongles à la France qui, dans le domaine du pop et du rock, a parcouru en quelques années, et de toutes les façons imaginables, un chemin littéralement hallucinant.

Finie l'époque où le Québec défrichait le terrain en ce domaine. Où un Robert Charlebois s'envolait à Paris pour, *a' soir, (faire) peur au monde*. Où un Gerry Boulet, président aux destinées d'Offenbach, présentait un rock en français fraîchement inventé aux zonards parisiens dégoûtés des mièvres ritournelles dans lesquelles les jeunes adultes de l'Hexagone se complaisaient alors.

Ils ont appris vite, les Français. Et bien. C'est nous qui, aujourd'hui, allons faire assembler en France les musiques de *Notre-Dame de Paris* (Richard Coc-

ciante). En France aussi que Céline Dion trouve son inspiration la plus profonde et la plus authentique : chez Jean-Jacques Goldman à qui elle doit les albums *D'eux* et *S'il suffisait d'aimer*, Goldman qui a poussé l'audace jusqu'à faire prendre à notre diva, dans *On ne change pas*, les accents de ce monstre sacré — et interprète de très haute qualité — qu'est là-bas France Gall.

Et on parle ici des deux plus gros succès ayant récemment déferlé sur le Québec : à eux seuls, les albums de Plamondon-Cocciante (485 000 exemplaires) et de Dion (400 000) ont compté pour près du tiers du volume des ventes enregistrées ici au cours des 18 derniers mois !

Peut-être avait-on oublié que la France possède de formidables ressources. Économiques, techniques, artistiques. Et qu'elle occupe une position géographique la plaçant, au moins autant sinon plus que nous, à un carrefour des cultures qui ne peut être qu'enrichissant.

Ainsi, la France s'est tournée vers l'étranger (Afrique, Angleterre, États-Unis) pour y puiser des ressources, des inspirations et des méthodes — depuis Véronique Sanson, le pli a été pris de travailler fréquemment avec des étrangers, ce qui est encore inusité au Québec. Elle a donné une voix aux minorités présentes sur son sol ainsi qu'aux « provinciaux » — nous y venons, mais lentement. Elle a revampé sa réalisation et ses techniques d'enregistrement de façon telle qu'elle produit aujourd'hui un « son » qui n'a rien à envier à ce que font les Américains et les Britanniques — peut-on jurer que le Québec est à jour en cette matière ?

Cela peut être déplaisant à entendre, mais il n'est pas impossible que ce soit à nous, maintenant, d'aller prendre là-bas des leçons.

## L'année électorale la plus longue

À plus d'un an des élections américaines, les premiers débats publics entre les candidats ont déjà eu lieu à l'Université Dartmouth, dans le New Hampshire. Il s'agissait davantage de *town meetings*, qui ont offert aux citoyens l'occasion de poser des questions, que de véritables débats.

Il a été surprenant de voir à quel point tous les candidats — tant républicains que démocrates — ont pris leurs distances par rapport à Washington. Chez les démocrates, l'ancien sénateur Bill Bradley l'a fait avec aisance. Lorsqu'on lui a demandé quelles étaient les qualités qu'exigeait un leadership efficace, il a répondu : « La première est une intégrité absolue, l'honnêteté. » Bien entendu, le vice-président Al Gore ne pouvait pas se permettre une allusion aussi cinglante au président Bill Clinton.



Frédéric Wagnière  
fwagnier@lapresse.ca

En raison du comportement scandaleux du président, cette attitude est compréhensible. Mais peut-on passer sous silence le bilan d'un président qui a réussi à remettre en ordre les finances du gouvernement et qui a ainsi contribué à assurer une période exceptionnelle de croissance non-inflationniste. Même un des candidats républicains l'a reconnu. Et lors du débat entre les candidats républicains, il n'a jamais été question de leurs chefs au Congrès. C'était comme si les Newt Gingrich, Trent Lott, Dick Armey, Richard Gephardt et Jesse Helms n'avaient jamais existé, ni pour soutenir le président dans le redressement des finances, ni pour essayer de le destituer.

Il est normal qu'un candidat à la présidence cherche surtout à faire connaître sa vision de l'avenir et la façon dont il conçoit son gouvernement. Dans les deux débats, il a amplement été question de l'organisation des soins de santé, de l'éducation, du financement des campagnes électorales, de la politique étrangère des États-Unis, de la sécurité dans les écoles et, chez les républicains, de l'impôt sur le revenu à taux unique et, dans des termes voilés, du droit à la vie. On comprend que des candidats, à un an des élections, veuillent avoir une grande liberté de manœuvre et ne pas être gênés aux entournures par les gaffes et les erreurs des autres, dans le passé.

Mais, lorsqu'il s'agira de vraiment marquer des points, lors des élections primaires dans le New Hampshire, puis dans l'État de New York et en Californie, ils se mettront à laver le linge sale en public et le débat poli et presque académique risquera alors de tourner à l'invective. Les Américains n'auront guère l'occasion d'entendre un débat franc sur les erreurs du passé et les grandes questions à résoudre au cours des quatre prochaines années.

Il arrive parfois que les candidats, lors de la campagne qui commence pour de bon en août, s'affrontent sur les véritables enjeux politiques. On avait pu espérer que le vice-président Al Gore et le gouverneur George W. Bush aient une telle avance sur leurs rivaux dans les primaires qu'ils puissent chacun présenter la ligne politique réunissant le plus grand nombre d'adhérents de leur parti. Les électeurs auraient ainsi eu un choix clair entre deux politiques.

Mais M. Bush n'a pas participé au débat de Dartmouth, sentant probablement que le vrai défi pour lui vient de la droite qui a déserté le Parti républicain, comme Pat Buchanan. Lui qui prônait les vertus de la modération dans la poursuite des idéaux républicains, mais qui n'a jamais vraiment précisé sa pensée, semble donc déjà être passé au stade où la tactique passe avant les idées. Et chez les démocrates, un Bill Bradley, sûr de lui, pourrait obliger M. Gore à adopter une attitude plus polémique très tôt dans la campagne.

Ces aléas font partie du processus démocratique, mais ils expliquent pourquoi, après une campagne trop longue, le choix des électeurs pourrait être déterminé par des considérations très différentes des soucis très élémentaires et très légitimes qu'ils ont exprimé par leurs questions à Dartmouth.

### LES SURPLUS : PAUL MARTIN ET JEAN CHRÉTIEN, DEUX VISIONS



DROITS RÉSERVÉS

Serge.Chapleau@lapresse.ca

### LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

#### Équité : oui, mais...

■ Certains fonctionnaires ont raison de jubiler car ils vont recevoir entre 30 000 \$ et 60 000 \$ de rattrapage. Moi, je trouve que c'est une injustice vis-à-vis d'autres groupes de travailleurs. Je suis d'accord avec le principe du « à travail égal, salaire égal ». Toutefois, je suis opposée à cette décision d'un rajustement salarial rétroactif pris à même nos impôts, alors que nous venons à peine d'atteindre le déficit zéro, grâce à des coupes dans la chair vive de la santé et de l'éducation. Les fonctionnaires du gouvernement fédéral étaient des victimes du temps. Ils et elles étaient consentants à travailler à ce tarif-là. Sinon, ils n'avaient qu'à quitter leur emploi, alors que d'autres les auraient allégrement remplacés à la vitesse de l'éclair.

La même situation est arrivée à des milliers d'autres gens qui n'ont jamais reçu d'indemnité. Il n'y a pas si longtemps encore, les épouses travaillant pour leur mari n'avaient droit à aucun salaire, donc ni rente, ni assurance-chômage, ni REER, ni autres bénéfices.

Le passé est le passé. Les victimes de ces temps révolus sont légion et ne peuvent réclamer réparation, sans encourir la faillite de notre avenir financier collectif.

Suzanne RAYMOND

#### Abus de pouvoir

■ Je souhaite féliciter la Commission municipale du Québec pour son idée de créer un poste d'ombudsman, entre autres pour intervenir lorsqu'un citoyen a un grief à l'égard de sa municipalité. Dans ma municipalité, je constate qu'il y a abus de pouvoir et manque de communication, de compréhension et de respect. Les administrations passées et actuelles accordent des privilèges à quelques individus qui vont à l'encontre des règlements muni-

cipaux, au détriment du bien-être et de la sécurité des résidents du quartier. Il y a eu beaucoup d'incidents fâcheux qui ont été rapportés aux maires et conseillers sans aucun résultat ni solution à ce jour.

Je souhaiterais une intervention immédiate de l'ombudsman pour supprimer ces abus afin que l'on puisse vivre en paix et en sécurité dans nos quartiers.

Pierre B. COHEN  
Côte-Saint-Luc

#### Cherchez l'erreur !

■ Les pays souverains disposent de moyens puissants pour empêcher leur population d'être submergée par une autre population plus nombreuse. Ce n'est pas pour rien que l'on voit en ce moment des navires de guerre canadiens intercepter des bateaux pleins de Chinois, pour empêcher leurs occupants de s'établir au Canada. Même les États-Unis, le pays le plus puissant du monde, n'ouvre pas ses frontières à qui veut entrer.

Ces pays n'agissent pas ainsi par xénophobie. Ils veulent simplement que l'immigration soit contrôlée à un rythme qui permet l'intégration des nouveaux citoyens. Personne ne va les critiquer de chercher à maintenir le caractère et l'identité de la population. C'est la raison principale pour laquelle ils existent.

Supposons maintenant qu'une grande puissance décide qu'un peuple doit cesser d'exister. Elle peut se donner des raisons : « C'est un peuple sans histoire... dépeuplé de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple. » En fait, la raison n'a pas grande importance. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

Ladite grande puissance unit donc de force le peuple condamné à un autre plus nombreux. En espérant que le petit peuple, submergé par le nombre,

abandonnera ses rêves de nationalité.

Le petit peuple se débat, passe des lois, pour empêcher que le sort qui a été décidé pour lui se réalise. Alors des professeurs d'université et des étudiants bien intentionnés s'indignent : il ne faut pas passer de telles lois, c'est antidémocratique ! Cherchez l'erreur.

Claude BOULAY  
Trois-Rivières-Ouest

#### Liberté de choix

■ Loablaw vient d'ouvrir ses portes dans mon quartier. J'y suis allée, mais je n'ai pas aimé le concept « magasin général » ainsi que les produits offerts. Je suis donc retournée chez Maxi, mon épicerie depuis plus de deux ans. Quelle ne fut pas ma surprise de me retrouver chez... Loblaw. La même disposition du magasin et des allées, mais, surtout, les mêmes produits jaunes. Les produits « Sans nom » et « Choix du président » sont partout mais surtout, sans concurrent.

Je n'ai plus la liberté de choisir la marque des produits que j'achète. Même si ces produits sont moins chers, j'exige d'avoir la liberté de choisir. Parce qu'il n'y a pas que le prix, il y a aussi la qualité. De plus, ces produits jaunes sont fabriqués en Ontario. Au moins, « Génération Zel » créait des emplois au Québec. Dès la semaine prochaine, j'irai chez Métro ou chez IGA. J'espère que d'autres consommateurs feront comme moi, qu'ils iront là où ils ont le choix (et pas celui du président).

Geneviève BEAUCHAMP

#### NDLR

■ C'est par erreur que nous avons changé le nom de M. Yves Michaud en celui de Claude Michaud, hier, sous sa photographie en page B3. Nos excuses.

# Avec 3,6 milliards de dollars...

Qu'est-ce qu'on pourrait faire si l'on avait, d'un seul coup, 3,6 milliards de dollars à consacrer aux femmes de ce pays ?

Avec cet argent-là, on pourrait allonger les congés de maternité pour toutes les jeunes mères pendant trois ans ; ou offrir des garderies gratuites à toutes les familles canadiennes pendant sept mois ; ou verser un crédit d'impôt supplémentaire de 500 \$ par année à tous les parents ; ou encore procurer à chaque enfant de milieu défavorisé un petit déjeuner chaud et substantiel, chaque matin, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte.

Telles sont les idées lancées par Margaret Wente, chroniqueuse au *Globe and Mail*, mais la liste pourrait s'allonger : avec 3,6 milliards, on pourrait offrir des cours de recyclage et d'informatique à toutes les travailleuses au chômage ; ou aménager des centres d'accueil agréables et bien tenus pour des milliers de femmes âgées sans moyens ; ou injecter des sommes fabuleuses dans la recherche sur le cancer du sein ; embaucher des centaines de nouvelles infirmières ; transformer des milliers d'emplois précaires en emplois plein temps ; relever les conditions de travail désastreuses de tant de salariées du secteur privé, etc.

Où iront ces 3,6 milliards que le gouvernement fédéral vient de débloquer ? Dans les poches de 230 000 fonctionnaires du gouvernement fédéral qui comptent, par définition, parmi les travailleurs les plus favorisés du pays : un job « steady » de commis ou de bibliothécaire, un salaire convenable, un formidable régime de retraite.

Les membres et ex-membres du puissant syndicat de l'Alliance de la fonction publique empochent en moyenne 30 000 \$ par personne, certain(e)s autant que 60 000 \$ ! Et au lieu de bénéficier aux jeunes, une partie de ce gigantesque transfert d'argent ira à des retraité(e)s qui bénéficient de l'un des meilleurs régimes de retraite au Canada !

L'opération, bien entendu, se pare du noble manteau de l'équité salariale. On sait que

le gouvernement fédéral s'est trouvé quasiment forcé, par deux jugements successifs, de compenser ses syndicats à prédominance féminine pour le manque à gagner résultant du fait que les emplois dits féminins ont été traditionnellement sous-payés par rapport aux emplois dits « masculins ».

Le syndicat réclamait cinq milliards à titre rétroactif, on a réglé pour 3,6 milliards.

C'est donc dans la poche d'une des catégories de travailleurs qui en a le moins besoin que s'en va l'équivalent de près de la moitié des surplus fédéraux de l'an prochain. Selon le chroniqueur Jeff Simpson, ce coûteux cadeau coûtera 500 \$ à chaque famille de quatre personnes au Canada.

Et la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, la tête dans les nuages, prétend que cette ponction dans les fonds publics n'aura aucun effet sur le reste des contribuables !

On prendra l'argent, dit-elle, dans les « provisions » du gouvernement et personne ne s'en apercevra. Tiens, voilà une curieuse découverte : il y a donc des milliards de dollars qui dorment dans les coffres gouvernementaux, et dont on peut se défaire sans que cela paraisse, bref, des milliards de dollars qui ne « comptent » pas ?

La CEQ, on le sait, a des revendications du même ordre et voudrait mettre la main sur quelque 700 millions de fonds publics sous prétexte que l'enseignement est un corps d'emploi traditionnellement défavorisé par rapport à des professions comparables et qu'elle a été exclue (à sa propre demande d'ailleurs, car elle voulait faire cavalier seul) des réaménagements salariaux que Québec a consentis il y a quatre ans à ses employés au titre de l'équité salariale.



Lysiane GAGNON

travail de « valeur » égale.

Entendons-nous bien : le principe de l'équité salariale est parfaitement légitime.

Il n'y a aucune raison pour que la secrétaire, la réceptionniste, l'institutrice du primaire et l'infirmière (toutes des professions majoritairement féminines) soient moins payées que, disons, les chauffeurs d'autobus, les plombiers, les policiers, etc.

Ici même, dans cette chronique, nous avons souvent plaidé en faveur de l'équité salariale.

Mais il y a un « hic » : en plaidant pour l'équité salariale, jamais nous n'aurions imaginé que des syndicats en viendraient à réclamer, en bloc, de faramineuses compensations rétroactives pour la simple raison que leurs membres sont en majorité des femmes.

À ce compte-là, la société n'en finirait plus de payer pour ses vieux péchés. S'il fallait compenser tous les gens qui ont été victimes d'injustices il y a 30 ou 50 ans, l'État n'aurait plus d'argent pour maintenir des écoles et des hôpitaux !

Nous croyions, naïvement, que l'équité salariale, cela voulait dire augmenter progressivement, sur une période de plusieurs années, les échelles salariales des catégories

défavorisées, tout en réclamant — histoire de ramener l'équilibre et de ne pas gonfler indûment la masse salariale — des augmentations un peu moins substantielles pour les catégories naguère favorisées.

Autrement dit, la masse salariale n'allait pas doubler ou tripler. C'est l'équilibre interne qui serait graduellement changé. On répartirait autrement un gâteau légèrement enrichi.

Ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. Les syndicats les mieux organisés ont simplement utilisé le principe de l'équité salariale pour aller chercher du fric, encore du fric, toujours plus de fric.

La CEQ a atteint des sommets dans le cynisme en utilisant l'argument de l'équité salariale pour les enseignants du secondaire (qui ont toujours été en bonne partie des hommes) et du collégial (qui ont toujours été en majorité des hommes).

Non contente de ce tour de passe-passe, la CEQ en ajoute un autre : sous prétexte qu'enseigner c'est le même travail quelle que soit sa formation, elle dévalue la scolarité de ses membres qui ont prolongé leurs études et acquis des diplômes supérieurs, en réclamant pour tous le même statut salarial. C'est une autre manière d'aller chercher quelques millions de plus.

D'où le phénomène, à vrai dire assez scandaleux, d'un syndicat d'enseignants qui dévalorise l'instruction et pénalise ses membres les plus qualifiés.

Nombre de membres de la CEQ ont protesté, et protestent toujours contre cette opération. Dans la bonne tradition du totalitarisme soviétique, certains d'entre eux ont été traduits cet été devant le comité de discipline de leur syndicat pour déviation idéologique et manque de solidarité ! Dans ce dossier, on aura vraiment tout vu.

## Opinions

### Improvisation et incohérence

*Le gouvernement du Québec n'a pas et n'a jamais eu de vision pour sa métropole*

CHRISTOPHE CARON

Ancien président du Groupe d'intervention urbaine de Montréal, l'auteur est consultant en communications.

Le cafouillis entourant le projet d'agrandissement du Palais des congrès illustre encore une fois l'incompétence, sinon la malhonnêteté, du gouvernement du Québec en ce qui a trait au développement de la métropole.

Ce dossier témoigne aussi, et éloquentement, de l'un des traits les plus marquants du dit État québécois : son paternalisme. À moins que ce ne soit le mépris du peuple qu'il est sensé gouverner.

Une bonne partie des problèmes du projet de Palais découle de deux faits :

1. L'hypertrophie de la bureaucratie provinciale, illustrée par la multiplication des instances, organismes, « corporations », comités et autres (supposés) « chiens de garde ». « Qui est le chef ici ? Et qu'il se lève », comme dirait un certain Desjardins.

2. L'attitude d'omniscience et d'autosuffisance dont font preuve nos élus et nos fonctionnaires. Symptôme de paternalisme aigu, elle illustre la croyance dure comme fer que peu importe ce que nous disent les gestionnaires d'entités telles le Palais des congrès, peu importe ce que nous disent les municipalités, les chambres de commerce, les experts et groupes de citoyens (qui, à l'évidence, connaissent mieux leur milieu que des apparatchiks éloignés), c'est toujours le gouvernement provincial et ses mandarins qui ont raison.

La conclusion logique à en tirer, c'est que pour les politiciens provinciaux et les fonctionnaires, personne à Montréal n'a les compétences et le jugement nécessaires pour gérer la seule métropole du Québec. Une telle attitude me donne des frissons.

Si l'on se fie aux agissements de la SIQ, défendue par le gouvernement, la Société du Palais est incapable de se gérer elle-même, nos firmes d'architectes sont sans dessin, et les plus grandes firmes de construction ne sont que des magouilleurs. Non, mais...

Pourquoi l'État doit-il se mêler de tout en tout temps ? La question se pose de façon sérieuse, à la lumière de la succession de monstruosité que Québec a léguées à la métropole : l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, l'autoroute Ville-Marie, le Palais de justice, la prison Parthenais, le Palais des congrès, et j'en passe.

Et que dire des processus entourant la Bibliothèque nationale, et la confection, par trois ministres successifs, de plans de reconstruction métropolitaine ? Que dire aussi de l'indifférence de Québec par rapport au patrimoine urbain et à la démocratie municipale ?

Tout ce qui précède amène inévitablement à la cacophonie, à la confrontation, et à l'inertie. Tout devient scandale, tout est toujours à reprendre, tout s'éternise, rien ne se fait dans des délais le moins raisonnable. Par contre, ça tient un paquet de fonctionnaires occupés, ça justifie les budgets des ministères. La bureaucratie essaie de donner l'impression qu'elle s'occupe de notre plus grand bien. Eh, qu'il est bon, l'État ! Eh, qu'il est fin ! On nous prend tous pour des caves ?

Le gouvernement du Québec n'a pas, n'a jamais eu, de vision pour son unique métropole. Ceci se manifeste sur plusieurs plans, mais se traduit de façon plus tangible dans les gestes qu'il pose sur le plan de l'aménagement urbain. C'est la logique du plus bas



Le Palais des congrès de Montréal.

dénominateur commun qui règne à Québec. (...) Dans le dossier du Palais des congrès, nous venons de vivre un chapitre plutôt rock'n roll, pour ne pas dire kafkaïen-rocambolique. Il faut maintenant sauver les meubles et redonner crédibilité au projet et au processus suivi. Le gouvernement doit respecter la décision du jury nommé pour sélectionner le meilleur des trois projets soumis. Il doit se rendre à l'évidence qu'il faut revoir à la hausse le budget à octroyer au projet. Un brin de réalisme, s'il vous plaît.

Le gouvernement devrait revoir le mandat de la SIQ, notamment en laissant aux seuls dirigeants du Palais des congrès la responsabilité de faire le travail qui leur est propre. En général, Québec devrait réorienter l'ensemble de ses pratiques en ce qui concerne la métropole. Il faut qu'il mette un terme à son « second guessing » chronique des instances locales, et à son penchant pour jouer au Moïse qui descend de la montagne, colportant ses vérités absolues et ses commandements. Québec pourrait aussi, tant qu'à y être, faire un examen de conscience et — est-ce imaginable ? — admettre, ne serait-ce qu'à l'occasion, qu'il fait des erreurs, qu'il est capable de comprendre la frustration des professionnels et du milieu montréalais en général, qu'il est en mesure d'apprendre des leçons.

Le gouvernement est-il psychologiquement capable de se fier au jugement, à l'intelligence et au discernement des gens en place ? Parce que, de toute évidence, il manque grandement de gens possédant ces qualités à l'Assemblée nationale et dans les officines de l'État tout-puissant.

Finalement, le gouvernement devrait présenter ses excuses aux firmes d'architectes et de construction ayant participé jusqu'ici au processus dans des conditions que je ne souhaiterais à personne. Mais avant qu'un gouvernement présente des excuses, il faudrait probablement attendre fort longtemps. L'urbanité — le respect d'autrui — n'est apparemment pas dans les moeurs de ceux qui nous gouvernent.

### Caisses Desjardins : une couverture biaisée de la SRC ?

BERNARD DAGENAIS

L'auteur est professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval.

Lorsqu'une entreprise a mauvaise presse, elle a trop souvent tendance à accuser les médias de s'acharner contre elle, de la dénigrer, de lui chercher des poux et somme toute d'essayer de lui nuire.

Lorsque quelques entreprises, ayant en commun d'être profondément québécoises, ont l'impression qu'un média en particulier, qui est de vocation fédérale, leur cherche noise, on peut soit s'interroger sur leur paranoïa, soit mettre en doute la bonne foi du média. Mais, lorsque l'on sait que les relations entre une entreprise et les médias sont nécessairement conflictuelles en période de crise, on comprend mieux la dialectique qui s'instaure et surtout la difficulté de trancher le débat.

Lorsque, comme professeur de relations publiques, nous sommes interpellés à plusieurs reprises sur une telle situation, on s'interroge et on est amené à formuler certaines hypothèses. L'une d'elle consiste à présumer que les entreprises qui n'acceptent pas la critique font porter sur le message la mauvaise couverture qu'elles reçoivent. Une autre, s'appuyant sur une série d'études, privilégie le fait que tout média pratique une certaine forme d'encadrement de la réalité et, de ce fait, porte un jugement sur la réalité en prétendant tout simplement la décrire.

La première hypothèse est vérifiée par le nombre de plaintes reçues au Conseil de presse et rejetées. Dès qu'un partenaire social se sent malmené par les médias, il crie à l'abus. C'est devenu un lieu commun au lendemain des élections : celui qui perd rend presque systématiquement les médias responsables de sa défaite.

La deuxième hypothèse est fortement étayée par de nombreuses études. Violette Morin (1969) a démontré que chaque média imprègne son discours d'une certaine idéologie. La façon de privilégier la température pour amenuiser un événement, la description du menu à un banquet plutôt que du discours prononcé pour s'éloigner d'un contenu indésirable ou les emprunts à la presse étrangère n'en sont que quelques exemples. (...)

De nombreuses autres analyses de contenu effectuées par des chercheurs de tous les continents en arrivent à la même conclusion : tout média biaise d'une certaine façon l'information et trahit une certaine forme de parti pris.

Le cas qui nous préoccupe ici est la façon dont le téléjournal de Radio-Canada traite quelques grandes institutions québécoises qui se sentent victimes d'une guerre de dénigrement, uniquement parce qu'elles sont québécoises. On pourrait y voir une espèce de complot ourdi par des éminences grises qui hantent les couloirs de la télévision d'État, dictant des consignes et des mots d'ordre pour abattre l'ennemi, ce qui semble assez improbable. Ou alors, on peut croire qu'il existe un cadre de référence, comme ceux que nous avons illustrés plus

haut, qui teinte la couverture de presse de certains événements ou de certaines institutions. Ce cadre de référence peut être aussi bien institutionnel que particulier à un journaliste donné.

Pour en savoir davantage, nous nous sommes interrogés sur la couverture de presse que les Caisses Desjardins ont reçu de la télévision d'État à ses bulletins d'information télévisés pendant une période de six mois, de mars à septembre 1999, période qui correspond aux remous suscités par la réorganisation de l'entreprise. Et nous nous sommes demandé si les reportages de Radio-Canada sur les Caisses populaires relevaient d'un bon journalisme d'enquête ou témoignaient plutôt d'un certain parti pris.

Nous avons donc analysé 25 reportages. Deux constats s'en dégagent. Le premier, c'est que Desjardins traverse actuellement une crise de maturité évidente : bénéfiques à la baisse, réformes contestées, pratiques de gestion discutables, recours au secret systématique. Il est toujours désagréable pour une entreprise de se voir critiquer sur la place publique par les médias. À la lecture de ces reportages, nous avons réalisé que la Société d'État soulevait plusieurs failles dans la façon de faire de Desjardins. Un peu comme la mouche du coche, Radio-Canada a certainement été l'aiguillon poussant l'entreprise à mieux se définir sur la place publique.

Le second constat, et c'est ce qui est intéressant pour nous, démontre que la trame de fond qui entoure tout reportage sur Desjardins, est articulé autour d'un filtre qui tient lieu d'un véritable parti pris : tout ce que fait cette société est sujet à caution. S'il

est vrai que les médias ne traitent que des écarts à la norme et ne parlent pas, par nature, de ce qui est normal, dans le cas qui nous concerne, à de rares exceptions près, tous les reportages de Radio-Canada sont teintés d'une suspicion gratuite. Par exemple, on veut donner l'impression que les dirigeants mentent en juxtaposant leurs déclarations avec des spéculations ; on insiste aussi souvent qu'on le peut

pour parler de documents ou de pourparlers secrets, posant comme prémisse que le secret est abusif alors qu'il peut être légitime ; on insiste pour expliquer que les profits de Desjardins diminuent, mais en même temps, on présente les mesures de correction comme des abus de pouvoir ; les résultats d'un sondage découvrent qu'il y a une résistance au changement, ce qui est la norme, mais ceci est présenté comme une forme de désaveu de la réforme proposée ; la réforme est acceptée par une majorité, mais on nous la présente par la bouche de ses opposants.

Il ne nous appartient pas de savoir si Radio-Canada a raison ou tort dans ses jugements, mais nous constatons qu'il y a un déséquilibre évident dans sa façon de présenter l'institution Desjardins.

Comme praticien et professeur de relations publiques, nous enseignons une règle d'or dans les relations avec les médias : ne jamais se mettre à dos un journaliste car on ne s'en relève pas facilement. Il aura toujours le dernier mot pour taper sur le clou qui lui déplaît. (...)

## Politique

## CHUM: Côté se bidonne

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Ridiculisé et politiquement malmené pour son projet avorté de déménagement de l'Hôtel-Dieu vers l'est de Montréal, l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté ne peut s'empêcher de sourire quand il voit les difficultés qu'éprouve Québec à mettre en place un nouveau Centre hospitalier universitaire (CHUM) à Montréal.

« Si on était parvenu à déménager l'Hôtel-Dieu, on l'aurait notre centre hospitalier universitaire entièrement neuf, on n'aurait pas les chicanes actuelles entre Saint-Luc, Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu », observe M. Côté. L'abandon de ce projet controversé « nous a fait perdre dix ans », tranche l'ancien ministre de Robert Bourassa. Et il est sceptique quant aux chances de la ministre Marois de pouvoir un jour annoncer un nouveau CHUM, tant les rivalités paraissent ancrées dans les trois hôpitaux existants.

Le dossier de la construction d'un nouveau CHUM était un engagement explicite du premier ministre Bouchard le printemps dernier. Mais les chicanes internes entre les trois pavillons du CHUM ont tout bloqué et l'annonce du projet que devait faire Mme Marois en juin fut d'abord retardée au début de l'automne, puis maintenant encore repoussée de plusieurs mois.

« Je suis ce dossier avec une attention particulière ; il doit y avoir des médecins qui s'opposaient à l'époque au déménagement et qui se pincet aujourd'hui en se demandant comment ils ont pu ainsi manquer le bateau », a commenté M. Côté. À l'époque, le ministre de la Santé avait provoqué une levée de boucliers générale à Montréal en proposant de fermer l'Hôtel-Dieu pour le reloger dans un édifice entièrement neuf, dans l'est de l'île, près du boulevard Henri-Bourassa. Même des collègues de M. Côté, Daniel Johnson et Claude Ryan, avaient contribué à saborder le projet qui avait été endossé à trois reprises pourtant au Conseil des ministres.

Devenu premier ministre, Daniel Johnson avait annoncé la fin du projet de déménagement au printemps 1994. « Tous les intellectuels, tous les journaux de Montréal faisaient partie d'une coalition pour sauver l'Hôtel-Dieu. Quand un ministre vient de Québec, on présume qu'il ne connaît rien à Montréal, il n'a même pas le bénéfice du doute », lance-t-il ironiquement.

« On avait un beau projet, cela aurait été la première fois qu'on aurait bâti de toutes pièces un centre hospitalier universitaire ; déjà, on savait que les anglophones s'en venaient avec un projet et ils vont finir par le réaliser », observe M. Côté. Et au CHUM, « ils sont encore tout éparpillés dans les chicanes de médecins entre Saint-Luc, Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu, des querelles de clochers », lance l'ancien ministre. On aurait réglé en partie le problème de l'Hôtel-Dieu en le transformant en centre ambulatoire, or Mme Marois vient de repousser ce projet.



Marc-Yvan Côté

## Un projet de loi bloquiste pour attirer les femmes en politique

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Pour remédier à la faible représentation des femmes à la Chambre des communes, une députée du Bloc québécois a déposé un projet de loi qui ferait en sorte qu'un parti politique qui aurait fait élire 30 % de candidats féminins aurait droit à un remboursement de dépenses électorales du même pourcentage, jusqu'à un maximum de 55 %.

Caroline Saint-Hilaire, députée de Longueuil et critique pour son parti en matière de condition féminine, avait déjà présenté un tel projet de loi l'année dernière, mais il est mort au feuillet avec la fin de la précédente session. Elle a dû reprendre à zéro tout le processus.

« Actuellement un parti politique a un remboursement électoral de 22,5 %, explique-t-elle. Suite à des rencontres avec des groupes de femmes, on me disait qu'il fallait encourager et inciter les partis politiques à travailler davantage à trouver des candidates femmes. Dans mon projet de loi, il est précisé qu'un parti politique qui fera en sorte d'avoir au moins 30 % de candidates élues aura droit à un remboursement de 30 %, jusqu'à concurrence de 55 % ».

La députée de Longueuil estime que son projet de loi a un caractère incitatif. Il n'est pas contraignant. « Ce que j'aime dans ce projet de loi, dit-elle, c'est qu'il incite les femmes à se lancer en politique. Il ne les oblige pas. Si un parti politique dit : "Moi ça ne m'intéresse pas", bien il ne le fait pas. C'est tout. Par contre, un parti politique qui va se donner les moyens pour le faire sera encouragé par les nouvelles mesures ».

Mme Saint-Hilaire souligne qu'il y a des corps policiers qui font de la discrimi-



Caroline Saint-Hilaire

nation positive pour engager des femmes et qu'il est inconcevable que le Parlement ne fasse pas la même chose. « Il me semble qu'actuellement le Parlement ne reflète pas la société dans laquelle nous vivons, c'est-à-dire une population qui compte 52 % de femmes. »

**« Voter cette loi, ne serait-ce pas une belle occasion de dire que la Chambre des communes doit refléter ce qu'est la société, c'est-à-dire une population de 52% de femmes? »**

Ce projet de loi privé est déposé alors que déjà une polémique a été engagée la semaine dernière entre les tenants d'une telle loi et ses opposants.

C'est que le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Don Boudria, avait suggéré devant le Comité des procédures qu'il serait pertinent d'étudier cette idée d'une majoration des remboursements des dépenses électorales pour les partis qui font l'effort d'attirer davantage de femmes dans l'arène politique. L'idée de M. Boudria avait suscité

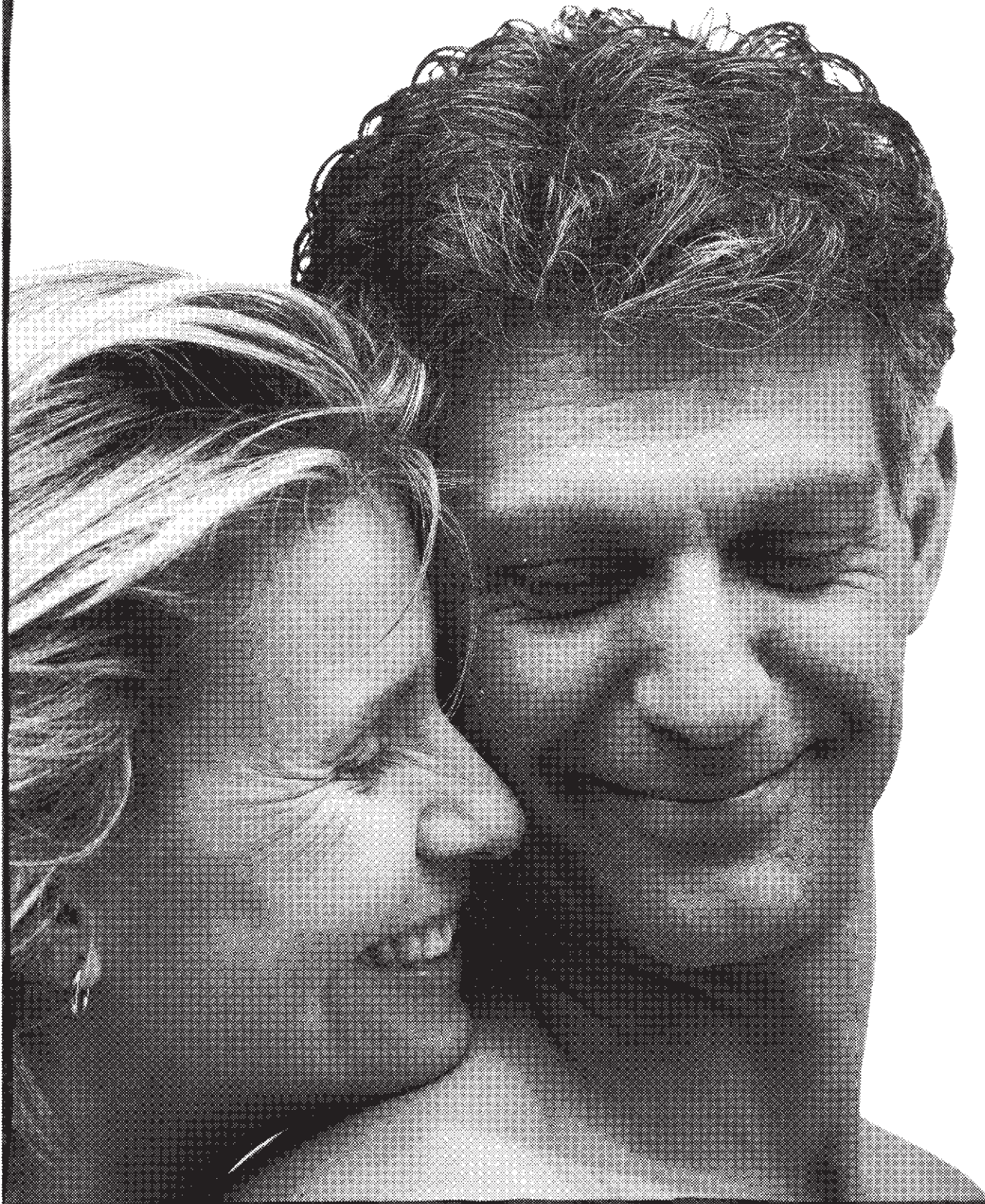
plusieurs appuis, mais elle avait entraîné aussi quelques dénonciations passionnées de certains parlementaires qui voyaient dans la manoeuvre un traitement de faveur dont les femmes n'avaient pas besoin.

Elsie Wayne notamment, députée du Parti conservateur pour St. John, avait fait une sortie contre le ministre Boudria, affirmant que les femmes n'avaient pas besoin de telles mesures pour prouver leur valeur. Celle qui fut élue première mairesse de St. John, en 1983, a déclaré que si une femme démontrait qu'elle était attentive à ses électeurs, « ceux-ci seraient là pour elle ».

Caroline Saint-Hilaire avoue qu'elle a tendance à être d'accord avec Mme Wayne. « Mais, s'interroge-t-elle, pourquoi alors sommes-nous seulement 20 % à la Chambre des communes. Voter cette loi, ne serait-ce pas une belle occasion de dire que la Chambre des communes doit refléter ce qu'est la société, c'est-à-dire une population composée de 52 % de femmes? Ne peut-on pas se donner des moyens comme l'on fait d'autres pays, dont la Suède, pour atteindre justement une certaine parité? C'est sûr que ça dérange. Mais je ne pense pas que c'est admettre que les femmes sont inférieures aux hommes. »

Si rien n'est fait pour changer les choses dès maintenant, affirme Caroline Saint-Hilaire, il est prévu qu'en l'an 2040 nous n'aurons pas encore atteint cette parité. La députée bloquiste précise que son approche est différente de celle de M. Boudria sur un point majeur. Le ministre parle d'une majoration des remboursements de dépenses électorales pour les partis qui présenteraient davantage « de candidates ». Caroline Saint-Hilaire, à la différence, parle de « candidates élues ». « Je crains, dit-elle à propos de l'approche de Don Boudria, que l'on se serve de cela pour installer des femmes un peu partout — des poteaux — qui ne seraient pas élues et qui permettraient aux partis politiques de profiter de remboursements de dépenses électorales. Les partis auraient des remboursements, mais il n'y aurait pas plus de femmes à la Chambre des communes. »

Si vous gardez vos distances malgré l'attirance, votre médecin a des solutions.



Au Canada, plus de 2 millions d'hommes souffrent de dysfonction érectile, souvent appelée « impuissance ». Si vous pensez être du nombre, parlez-en à votre médecin, qui discutera avec vous du traitement qui vous conviendrait le mieux. Rappelez-vous que parler de votre santé sexuelle, c'est une question de santé.

Pour parler à un professionnel de la santé en toute confidentialité ou obtenir gratuitement une trousse d'information sur la dysfonction érectile, composez le 1 800 576-8204, ou encore visitez le site Web à l'adresse suivante : [www.edfactscanada.com](http://www.edfactscanada.com).

## Politique

# La France invite le Canada à assouplir ses règles de séjour

VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Agacée par les contrôles trop tatillons des douaniers canadiens envers ses ressortissants, la France demande à Ottawa d'assouplir ses règlements de séjours temporaires.

Créé à la demande du gouvernement français à la suite de nombreuses affaires impliquant des Français à l'aéroport de Mirabel, le groupe de travail sur la mobilité des personnes s'est réuni une première fois en mai à Ottawa et remet ça aujourd'hui à Paris.

Selon les informations recueillies par *La Presse*, il s'agira vraisemblablement de la dernière rencontre du groupe, les deux parties étant très proche d'une entente.

La France a déposé une série de demandes très précises visant à faciliter l'entrée de ses citoyens en sol canadien. En résumé, explique une source française proche du dossier, Paris trouve trop « lourds » et trop « compliqués » les contrôles imposés à l'entrée du Canada.

Diplomatie oblige, le gouvernement français se garde bien de reprocher ouvertement au Canada sa rigidité, mais il demande néanmoins la « réciprocité de mesures de contrôles plus souples, plus libérales ».

« Il n'y a pas de volonté du Canada de harceler les Français, reprend notre source. Ce n'est pas une question de citoyenneté, mais plutôt de lois en vigueur. Nous avons des contrôles plus souples et nous demandons la réciprocité. »

Selon les Français, « la lourdeur des formalités ne traduit pas la convivialité des échanges entre le Canada et la France ».

Les histoires de Français bloqués à la porte d'entrée de Mirabel et renvoyés chez eux par l'avion suivant ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois, indisposant les deux pays. En visite à Ottawa en décembre, le premier ministre français, Lionel Jospin, avait d'ailleurs sou-

levé la question avec Jean Chrétien. Par la suite, le gouvernement français a identifié six catégories problématiques : les stagiaires, les étudiants, les enseignants, les scientifiques, les artistes et les jeunes qui participent à des échanges.

Pour les stagiaires, rémunérés ou non, les Français souhaitent l'annulation du processus de validation du Canada. Les étudiants qui souhaitent venir ici travailler en « périphérie » de leurs études ont aussi des problèmes avec l'Immigration, soulignent les Français.

Pas question, affirme Immigration Canada, d'exempter les Français de l'obligation d'obtenir un permis de travail, mais des assouplissements sont possibles. « Il pourrait y avoir des ententes réciproques qui font en sorte que les Français n'aient plus besoin d'aller chercher une autorisation au ministère du Développement des ressources humaines attestant que cet étranger ne prend pas la place d'un Canadien dans un travail », explique Huguette Shoultice, porte-parole du ministère.

Quant aux professeurs de lycée, ils sont victimes de tracasserie parce que la période de leur contrat d'enseignement, habituellement de dix mois, ne correspond pas aux délais des visas de travail délivrés par Ottawa. Un problème mineur, celui-là, qui est apparemment réglé.

C'est toutefois plus compliqué pour les scientifiques et les artistes. Ces derniers se plaignent des tracasseries administratives et de l'ampleur de la paperasse d'Immigration Canada. La France demande l'exonération réciproque des permis de travail pour les artistes en tournée au Canada ou en France.

Pour ce qui des scientifiques français, de plus en plus nombreux à séjourner au Canada, Paris demande à Ottawa de dresser une liste d'établissements reconnus dans les deux pays afin de faciliter la circulation des chercheurs.

# Assurance-médicaments: le trou est plus profond que prévu

« Nous sommes victimes de notre succès », dit la ministre

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le trou à l'assurance-médicaments est encore plus profond que ne le laissent présager les chiffres de la Régie de l'assurance-maladie : au total, le régime coûtera au gouvernement 210 millions de plus que l'an dernier, soit une augmentation de dépenses de près de 20 % en l'espace d'un an seulement, a précisé hier la ministre de la Santé.

Pourquoi une augmentation de dépenses aussi fulgurante ? D'abord, la clientèle du régime a augmenté, répond Pauline Marois. « Nous sommes victimes de notre succès. Le régime était prévu pour assurer la couverture de 1,2 million de personnes. Or, on est à 1,5 million et peut-être davantage. Plus de personnes se sont inscrites au régime parce que leur régime privé est plus coûteux, moins avantageux », explique-t-elle. Il en a coûté 80 millions de plus au gouvernement à ce chapitre.

En plus, non seulement les coûts des médicaments ont-ils augmenté, mais les usagers du régime, après avoir diminué leur consommation de médicaments lors de l'instauration de l'assurance-médicaments, ont repris leur niveau initial de consommation. « Les gens ont calculé les coûts dans leurs budgets et ont recommencé à consommer des médicaments comme ils consommaient dans le passé », dit Mme Marois. Coût pour le gouvernement : 130 millions.

Placée devant une situation budgétaire littéralement hors de contrôle et pressée par le Conseil du Trésor de trouver rapidement une



PHOTO PC

Pauline Marois

solution, la ministre Marois envisage de hausser les contributions des usagers du régime, a-t-elle indiqué hier, confirmant les informations publiées par *La Presse*. « Rien n'est exclu, parce qu'il faut trouver des solutions à ce problème », a-t-elle commenté.

Reste que la hausse des coûts à l'assurance-médicaments est loin d'être une surprise pour le gouvernement. Dès juillet 1998, on envisageait un déficit important pour l'année suivante. Déjà, à cette époque, les spécialistes prédisaient que Québec devrait changer les règles du jeu. L'architecte du régime, Claude Castonguay, avait même plaidé pour une hausse de la prime maximale de 175 \$ que versent les usagers.

Mais l'éventualité d'une telle hausse de la contribution des usagers a cependant fait sortir de leurs gonds les représentants des associations de personnes âgées, la

principale clientèle du régime avec les assistés sociaux. « Le gouvernement devrait arrêter de regarder du côté des consommateurs et examiner plutôt les privilèges consentis à l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'une certaine pratique médicale », lance Lillianne Lecompte, de l'Association québécoise des retraités.

« Même si elle était tenue, toute hausse de contribution ferait mal à des gens qui ont 15 000 \$ et moins de revenus et qui doivent payer toutes leurs factures », renchérit Martine Langlois, de la Fédération de l'âge d'or du Québec, qui se demande comment Québec a pu commettre de telles erreurs dans ses prévisions de coûts du régime. « N'importe quelle compagnie privée est capable de prévoir l'évolution de son assurance. Comment se fait-il que le gouvernement, lui, n'en est pas capable ? »

Et les prestataires de l'aide sociale ne pourront pas non plus encaisser une nouvelle hausse de contribution, ajoute Yves Desgagnés, de la Coalition nationale sur l'aide sociale. « Ce serait un véritable bris de contrat. On a prétendu que ce serait un régime qui rendrait l'accès plus facile aux médicaments. Et là, une fois les gens assurés, on change les règles du jeu. Les gens vont se sentir piégés », dit-il.

Une hausse de contribution est « totalement inacceptable », acquiesce Jennifer Auchinlek, de la Coalition sur l'assurance-médicaments. « Ce qu'on demande comme contribution, à l'heure actuelle, c'est déjà trop. Le problème n'est pas chez les usagers, mais dans le coût des médicaments. C'est ça la vraie question. »

# Nouvelle mésentente sur les Bourses du millénaire

Presse Canadienne, QUÉBEC

Le plan fédéral de bourses du millénaire créerait un programme « à deux vitesses » de prêts et bourses pour les étudiants, a accusé hier le ministre de l'Éducation, François Legault.

En effet, le système proposé par

Ottawa excluerait plusieurs étudiants du remboursement de l'endettement accumulé, a soutenu hier M. Legault. Ces exclus seraient les étudiants en formation professionnelle, ceux de la première année du collégial, et ceux des niveaux universitaires de maîtrise et de doctorat.

Le ministre de l'Éducation propose plutôt le maintien d'un régime universel de prêts et bourses, avec possibilité de réduire, grâce aux bourses du millénaire, l'endettement non pas de certaines catégories d'étudiants, mais de tous les étudiants.



Du genre «contrôlant».

**Notre Série 5 aime avoir le contrôle, et c'est tant mieux.** Les spécialistes appellent cela le système de contrôle dynamique de la stabilité, ou DSC III. En pratique, cela veut dire que la Série 5 procède constamment (mais imperceptiblement) à des calculs afin de détecter toute perte d'adhérence d'un pneu sur sa largeur. Par exemple, si votre Série 5 risque une embardée en négociant un virage, le système DSC III modulera aussitôt la puissance du moteur et freinera de manière à maintenir la stabilité du véhicule. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur ce que vous aimez le plus : la conduite. La Série 5 offre bien d'autres caractéristiques de pointe vous assurant à la fois sécurité et plaisir de conduire. Venez sans tarder en faire l'expérience chez votre concessionnaire BMW.



© BMW Canada Inc. «BMW», le logo BMW et «Le plaisir de conduire» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

BMW Série 5

www.bmw.ca  
1 800 687-6879



Le plaisir de conduire.

Politique

# Le Fonds de lutte contre la pauvreté nécessiterait une gestion plus souple

PAUL ROY  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le Fonds de lutte contre la pauvreté, principale retombée du Sommet sur l'économie de l'automne 1996, ne peut être administré comme un autre programme gouvernemental.

C'est ce qu'est venu dire hier aux membres de la Commission de l'administration publique le sous-ministre Alain Deroy, du ministère de la Solidarité sociale, de qui relève ce programme de 250 millions de « réinsertion au travail ».

« L'approche et les grands principes de la gestion par résultats présentés par le vérificateur général, quoique très adéquats pour la vérification des programmes gouvernementaux, ne peuvent s'appliquer intégralement à la vérification de la gestion du Fonds de lutte contre la pauvreté », a indiqué M. Deroy à des parlementaires dont certains ont paru sceptiques.

Le printemps dernier, le vérificateur général du Québec, Guy Breton, avait sévèrement critiqué l'administration du Fonds, y constatant un certain nombre

d'incongruités : financement d'emplois déjà existants, substitution à d'autres programmes gouvernementaux, etc. Sans parler de « gaspillage », M. Breton avait alors signalé : « C'est un peu comme si Bruny Surin faisait une course sans qu'elle soit chronométrée. »

Hier, M. Deroy, tout en énumérant une série de mesures mises en place à la suite des critiques du vérificateur général, a indiqué que le caractère transitoire (trois ans) et expérimental du Fonds faisait qu'il ne se prêtait pas à un type de gestion conventionnel. Il importe de conserver aux comités d'approbation la souplesse et la marge de manoeuvre que permet le Fonds, a dit M. Deroy, « afin que les projets retenus (...) soient ceux qui répondent le mieux aux besoins des personnes dans leur milieu et qui offrent les meilleures retombées ».

La députée péquiste Rita Dionne-Marsolais s'est montrée étonnée que la gestion par résultats ne puisse s'appliquer intégralement dans le cas du Fonds. « Vous allez mesurer quoi ? » a-t-elle demandé au sous-ministre Deroy.

Plus tôt, celui-ci avait présenté aux parlementaires un rapport d'activités montrant « les résultats très positifs obtenus

par les interventions du Fonds ». Ainsi, en moins de deux ans, soit de juin 1997 à mars 1999, le Fonds a accepté de financer plus de 2000 projets générant 17 000 postes en emploi et places en formation, en insertion ou en stage. Ces engagements totalisant près de 170 millions ont permis à des milliers de personnes d'acquiescer une expérience de travail ou de cheminer vers l'emploi, a indiqué M. Deroy.

Son collègue Yvon Boudreau, sous-ministre adjoint au ministère de la Solidarité sociale, a évoqué un programme de stages en entreprises destiné à des immigrants, quand la députée Dionne-Marsolais lui a demandé de décrire la plus belle réussite, à ses yeux, du Fonds. Ce programme s'adressait à des immigrants qualifiés qui végétaient, à la sécurité du revenu dans plusieurs cas, faute d'avoir été mis en contact avec la réalité du travail au Québec. « On a réussi un maillage fort intéressant, on a débloqué des horizons bloqués », a dit M. Boudreau, signalant que ce programme avait obtenu un taux de 77 % de rétention en emploi.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté est financé par une cotisation spéciale de 0,3 % inscrite dans la déclaration de revenus des contribuables québécois.

**VENTE PUBLIQUE DES MILLIONS \$ DE TAPIS PERSANS DE C.N.E.**

**TOUS LES TAPIS PERSANS DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS**

Nous avons l'occasion d'offrir à prix spécial une superbe collection de tapis orientaux qui doivent tous être vendus, sans égard au pris coûtant.

Une partie des tapis persans amenés à Toronto par des marchands iraniens pour une exposition internationale au mois d'août n'ont pas été vendus et doivent maintenant être liquidés par

**VENTE PUBLIQUE CARGAISON AÉRIENNE**

LIBÉRÉE PAR LES DOUANES CANADIENNES, DROITS ET TAXES ACQUITTÉS AU TERMINAL D'ARRIVÉE. SUPERBES TAPIS AUTHENTIQUES FAITS À LA MAIN

**TAPIS PERSANS**

et autres tapis orientaux neufs, âgés, antiques, en laine et en soie, dimensions et teintes variées. Valeur de 500 \$ à 10 000 \$ chacun.

Liquidation par VENTE PUBLIQUE TOUS LES TAPIS

**100\$ à 1 500\$**

Vendredi 5 novembre - 13 h à 19 h  
Samedi 6 novembre - 11 h à 18 h

**HÔTEL RUBY FOO'S**  
7655, boul. Décarie  
Montréal (Québec)  
(514) 731-7701

USA MEXICO CANADA

**Pour faire le point sur l'actualité**

LISEZ LE CAHIER **Plus** CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse**

EN BREF

Subvention douteuse

■ Une somme de quelque 1,6 million destinée à la création d'emplois a été affectée à une firme de la circonscription du premier ministre Jean Chrétien, à l'encontre des dispositions régissant les dépenses fédérales, révèlent des documents gouvernementaux. Ces fonds faisaient partie de subventions de plus de 2 millions versées à Aero-spatial Globax en vertu du Fonds transitoire pour la création d'emplois, un programme fortement critiqué par l'opposition depuis plusieurs mois.

Toujours l'impasse

■ Les entrepreneurs ontariens pourront soumissionner sur les travaux de construction du casino de Hull lorsque le Québec et l'Ontario auront signé une entente globale sur la main-d'oeuvre, pas avant, a affirmé le premier ministre Lucien Bouchard, hier. Le premier ministre a formellement nié qu'une entente soit intervenue avec l'Ontario, comme l'avait annoncé mercredi le ministre du Travail ontarien, Chris Stockwell.

S'excusez-nous, on recommence

■ Les frontières du droit parlementaire ont reculé cette semaine. Première à l'Assemblée nationale, les députés ont été appelés à révoquer une loi qu'ils venaient à peine d'adopter en troisième lecture. La ministre de l'Emploi, Diane Lemieux a dû demander qu'on annule l'adoption du projet de loi 50 votée le 21 octobre, parce qu'elle n'avait pas déposé alors la bonne copie du projet. Une version avec les amendements définitifs à ce projet de loi sur le travail des enfants était restée à son bureau.

DGE: encore six mois

■ Comme l'avait indiqué *La Presse*, le Conseil des ministres a décrété hier la nomination de Me Francine Barry comme directeur général des élections intérimaire pour six mois. Pour le ministre responsable Guy Chevrette, il faut s'interroger sur le processus de nomination pour cette poignée de grands commis de l'État qui nécessitent l'approbation d'un vote des deux tiers de l'Assemblée nationale. Depuis deux ans, à quatre reprises, l'opposition libérale s'est opposée aux candidats proposés par le gouvernement Bouchard.

Un choix prudent

■ Les députés libéraux ont fait preuve de prudence au moment de choisir le nouveau président de leur caucus, hier, désignant un sérieux supporter du premier ministre Jean Chrétien au détriment d'un rival déclaré ayant publiquement remis en question certaines initiatives gouvernementales. Paul DeVillers, député d'arrière-ban depuis deux mandats, représentant la circonscription ontarienne de Simcoe North, l'a emporté au terme d'un scrutin secret auquel étaient conviés ses collègues du parti. Son rival, Nick Discepola, également simple député, de la région de Montréal, s'est fait remarquer par ses prises de position en ce qui a trait à la stratégie référendaire fédérale ainsi qu'à la tentative de prise de contrôle d'Air Canada par Onex.

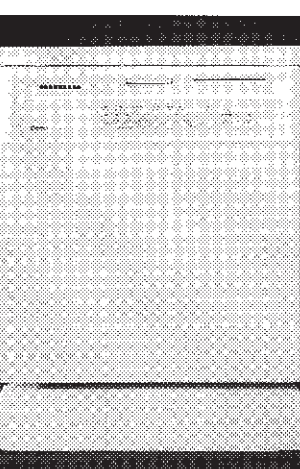
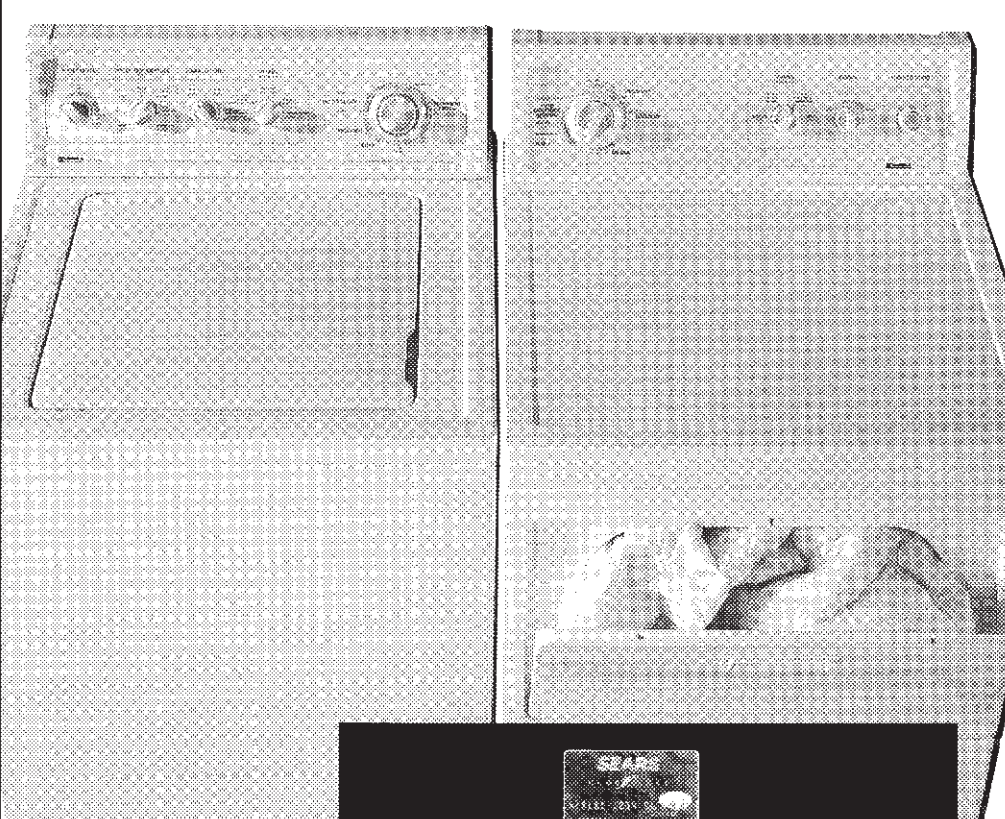
# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1999

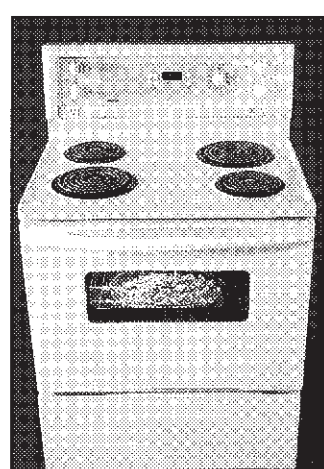
Rabais sur tous les gros appareils ménagers Kenmore™, la marque la plus vendue au Canada\*

## Rabais 350\$ sur ensemble

**ENSEMBLE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ**  
Laveuse à 19 cycles et rinçage supplémentaire. N° 20922. Rég. Sears 899,99. **699 \$**  
Sécheuse à 12 cycles et cycle antifroissage. N° 60922. Rég. Sears 649,99. **499 \$**  
Supplément pour sècheuse à gaz



**Rabais 140\$**  
LAVE-VAISSELLE KENMORE  
Lavage à alimentation directe et insonorisation Quiet Guard.  
N° 17772  
Rég. Sears 739,99. **599 \$**  
Aussi en noir



**Rabais 270\$**  
CUISINIÈRE KENMORE D'ENTRETIEN FACILE  
S'encastre bien au comptoir; 2 prises pour petits appareils.  
N° 60190  
Rég. Sears 799,99. **529 \$**  
Supplément pour porte en verre optique et four autonettoyant



**Rabais 300\$**  
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 19,9 PPI  
4 demi-tablettes en verre et 2 hydrateurs transparents.  
N° 60092  
Rég. Sears 1199,99. **899 \$**  
En blanc, noir et amande

Avec la carte Sears,

## pas d'intérêt avant janvier 2002 et le double de points du Club Sears<sup>MD</sup> pour tous les gros appareils ménagers Kenmore

Offre 'Pas d'intérêt': payez en 26 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2002. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue.

Offre 'Le double de points du Club Sears': gagnez le double de points du Club Sears pour tous les gros appareils ménagers achetés avec la carte Sears. Pour les commandes de nos catalogues en vigueur, mentionnez le numéro d'offre de prime 94 16 22213, pour obtenir le double de points du Club Sears. Les deux offres: sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 14 novembre 1999. Renseignez-vous.



NP1112299

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

## Politique

## Un autre document démontre qu'Onex avait ses contacts à Ottawa

GORD MCINTOSH  
Presse Canadienne, OTTAWA

Un autre document révèle qu'Onex a tenté d'obtenir des assurances du gouvernement fédéral avant de présenter son offre d'achat des deux grands transporteurs aériens du pays.

Le conseil d'administration d'Onex a appris en juillet que des pressions seraient exercées auprès d'Ottawa pour éviter l'examen du Bureau de la concurrence ou à tout le moins pour en accélérer le processus.

Dans une note adressée aux membres de son conseil d'administration, la haute direction d'Onex indique que la société avait d'abord souhaité déposer son offre d'achat d'Air Canada début juillet et obtenir à l'avance des garanties de la part d'Ottawa.

Le document, soumis en preuve avec la re-

quête d'Air Canada déposée la semaine dernière en Cour supérieure du Québec, révèle aussi qu'avant de déposer son offre, Onex entendait convaincre le gouvernement fédéral de modifier la loi limitant à 10 pour cent la participation de chaque actionnaire d'Air Canada.

Invoquant la clause 47 de la Loi canadienne sur le transport, le ministre des Transports, David Collenette, a annoncé le 13 août dernier la suspension pour 90 jours de la Loi sur la concurrence dans l'industrie aérienne.

Onze jours plus tard, Onex annonçait son intention de mettre la main sur Air Canada et de la fusionner avec Canadien International. Le cas échéant, Onex se serait porté acquéreur du transporteur montréalais.

« Avant de déposer son offre, Onex tentera d'obtenir d'Ottawa l'assurance que son offre

sera acceptable pour le gouvernement et les instances réglementaires canadiens, peut-on lire dans la note de service datée du 2 juillet. Nous chercherons particulièrement à obtenir du gouvernement l'assurance qu'il appuiera la fusion (d'Air Canada et de Canadien) en invoquant la clause 47 de la Loi sur le transport, laquelle accorde au cabinet certains pouvoirs lorsqu'une situation critique surgit dans le transport national (...) Un tel geste permettrait au cabinet d'approuver la fusion des deux transporteurs aériens, exemptant (Onex) de l'examen du Bureau de la concurrence. »

Si le gouvernement avait refusé de suspendre la loi sur la concurrence, Onex se serait « assuré de la célérité du Bureau de la concurrence et aurait cherché à comprendre l'opinion du gouvernement face à son offre avant de la déposer ».

Le 26 octobre dernier, le ministre Colle-

nette s'est dit prêt à examiner la possibilité de rehausser la limite de la participation individuelle dans Air Canada.

Lors de sa comparution, mardi, devant le comité des Communes sur les transports, le président du conseil d'Onex, Gerald Schwartz, a soutenu que c'est Canadien, favorable à l'offre d'achat d'Air Canada, qui a eu l'idée d'invoquer la clause 47.

Le vice-premier ministre, Herb Gray, a pour sa part répété mardi que le gouvernement n'était nullement de connivence avec Onex.

Quant à M. Schwartz, il a été impossible d'avoir ses commentaires.

Les actionnaires d'Air Canada doivent trancher lundi prochain entre l'offre de 13\$ l'action déposée par Onex et celle de 16\$ l'action soumise par la direction du transporteur.

## Des organismes montréalais craignent les gestes d'Ottawa

ROLLANDE PARENT Presse Canadienne

Une vingtaine de porte-parole d'organismes de la grande région montréalaise pressent le gouvernement fédéral de ne pas modifier à la sauvette les lois actuelles régissant le transport aérien au Canada.

« Changer les règles du jeu en cours de route n'est pas correct. Que le gouvernement énonce sa nouvelle politique et les parties (Onex, Air Canada et Canadien) feront leurs plans à partir de ça, et non l'inverse », a réclaté M. André D. Godbout, président du Groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal (GSDAM), hier, en conférence de presse.

Le GSDAM considère que les gouvernants et les parlementaires devraient laisser le soin à des experts en matière de transport aérien de faire des recommandations sur certains éléments, comme cela s'est fait pour le projet de fusion des banques.

« Il faut un débat non partisan, qui échappe à la pression d'offres financières. Il faut une nouvelle politique de transport aérien au Canada plus viable que celle que nous avons connue au cours des dix dernières années », a fait valoir M. Godbout.

Celui-ci croit que les experts pourraient se demander, entre autres, s'il est souhaitable pour les Canadiens que soit modifiée la règle imposée au moment de la privatisation d'Air Canada voulant que nul ne peut contrôler plus de 10 pour cent du transporteur.

Ils pourraient en outre préciser comment véritablement mesurer la limite du contrôle étranger d'un transporteur fixée à 25 pour cent.

Pour illustrer son propos, M. Godbout a mentionné que si quelqu'un prête à « X » quelque 200 000 \$ pour l'achat d'une maison qui en vaut 203 000 \$, « X » est propriétaire mais, dans les faits, il est contrôlé par celui qui lui a prêté la presque totalité du montant. D'où la nécessité que cette notion soit précisée.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Pierre Laferrrière, s'est dit très intéressé à savoir ce qu'il arrivera, en cas de fusion, à l'emplacement du siège social, au bilinguisme dans les services, à la location des bases d'entretien, au personnel des deux compagnies.



**CRTC**  
**LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES** Canadien

Le CRTC sollicite les observations du public relatives à un projet d'ordonnance d'exemption portant sur les systèmes de messagerie d'urgence de faible puissance sur les ondes FM utilisés par la police, les services d'urgence, les militaires et les services d'incendies aux fins d'alerter le public en cas de catastrophe naturelle, de conditions routières dangereuses et d'accidents majeurs, de menaces industrielles, d'évacuations et de recherche et sauvetage. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. Les observations écrites sur l'ébauche d'ordonnance d'exemption établie dans l'annexe de l'avis public doivent parvenir au bureau du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le **17 novembre 1999**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: [procédure@crtc.gc.ca](mailto:procédure@crtc.gc.ca). Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 1999-169.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**Maynards**  
DEPUIS 1902  
LIQUIDATEURS • ENCANTEURS • ÉVALUATEURS

*of* **Marshall's**  
**VENTE DE FAILLITE**  
**70%** de rabais  
sur le prix régulier  
**DE CENTAINES DE TISSUS!**  
Plus BOUTONS, ACCESSOIRES DE COUTURE, ET BEAUCOUP PLUS!

**PLUS!**  
Liquidation de souliers Wallace et bottes La Vallée au rez-de-chaussée  
Liquidation de mode d'automne et vêtements d'extérieur au 1<sup>er</sup>

*of* **Marshall's** 1195 STE-CATHERINE OUEST  
Lun.-Merc. 10h00-18h00 • Jeu.-Ven. 10h00-21h00  
• Sam. 10h00-17h00 • Dim. midi-17h00

**Le service de lubrification de qualité Toyota. Seulement 24,95 \$\* tous les jours.**

Étonné? Vous ne devriez pas. Ce n'est qu'un exemple parmi les nombreux services à bas prix que votre concessionnaire Toyota vous offre **tous les jours**. En prime, ils sont accompagnés de la tranquillité d'esprit que vous obtenez grâce aux techniciens Toyota qualifiés ainsi qu'aux pièces d'origine Toyota. Venez faire un tour et jetez un coup d'oeil à nos forfaits d'entretien offerts aux **prix avantageux de tous les jours**. Pour plus de détails, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou consultez notre site Web au [www.toyota.ca](http://www.toyota.ca). Et ne soyez pas étonné si un sourire éclaire votre visage.



Remplacement de l'huile et du filtre avec l'huile moteur et un filtre d'origine Toyota • Vérification du filtre à air • Lubrification des verrous, des loquets et des charnières • Inspection des feux / phares, du klaxon et des essuie-glace • Vérification du niveau des liquides de refroidissement, de freins et de lave-glace • Inspection des pneus et réglage de la pression, si nécessaire.



\* Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Redevances écologiques et frais d'élimination des déchets en sus dans certains marchés.

**PROMOTION** La jeunesse représente la force montante dans une économie en pleine transformation, d'où l'importance pour les entreprises de prendre les moyens pour intégrer les jeunes au marché du travail. Certaines petites et moyennes entreprises ont compris que le renouvellement de leurs effectifs passait par l'insertion des jeunes dans leur structure. Le cahier spécial ISO-jeunes, publié le samedi 6 novembre, fait le tour des problèmes liés à l'intégration des jeunes et apporte des solutions qui vont permettre de satisfaire à la fois les jeunes candidats à la recherche d'un emploi et les employeurs intéressés à assurer leur avenir économique.

**Place aux jeunes**

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans **La Presse**

# Le courrier



Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Transactionnel bancaire

Internet\_Direct•N@t  
www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE

2188910

## Recherche et oeuvres littéraires en ligne



**Bruno Guglielminetti**

collaboration spéciale

**J'** ai entendu parlé d'un logiciel qui s'installe sur son ordinateur et qui permet d'interroger tous les moteurs de recherche à la fois. Est-ce que ça existe vraiment ? Et si oui, quel est le nom du logiciel et où peut-on le trouver ?

**Sylvain Lachapelle**

Oui ça existe ! Et en fait, plusieurs logiciels offrent cette possibilité. Mais du nombre, c'est sûrement le logiciel Copernic qui détient la tête du peloton. Ce logiciel, conçu au Québec, a remporté

depuis ses tout débuts, tout ce qu'il y avait de prix à gagner et de reconnaissance à obtenir de la part des experts et grands magazines informatiques américains. En fait, c'est probablement un des logiciels les plus primés que je connaisse. Mais ce qui importe ici, c'est vraiment le fait qu'il soit efficace et trouve des éléments de réponses à vos requêtes. Et c'est ce qu'il fait admirablement bien.

Alors pour répondre à votre question, je vous recommande la toute dernière version du logiciel, le Copernic 2000. Passez télécharger gratuitement la version de base et si vous trouvez que le logiciel a ce qu'il faut pour répondre à vos besoins, vous pourrez toujours bonifier l'outil de recherche en téléchargeant l'une des deux versions payantes qui peut-être répondra encore plus précisément à vos besoins.

Chose certaine, Copernic est devenu l'outil de référence incontournable pour ceux qui veulent faire

de la recherche sur Internet. Et cela, de façon efficace.

Copernic

[www.copernic.com](http://www.copernic.com)

■ ■ ■

*Je cherche des textes de grands écrivains français sur Internet pour un travail scolaire. Est-ce que ça existe et sur quel site Web puis-je trouver ça ?*

**Simon Lambert**

Il y a eu quelques expériences par le passé mais, la plupart n'ont pas survécu. Cependant, il existe quelque chose de fort intéressant qui va sûrement répondre à vos besoins et c'est une initiative de la radio publique française Radio France et le groupe Bibliopolis. Biblionet, c'est plus de 30 000 pages, 101 oeuvres, 64 auteurs et surtout un moteur de recherche qui permet de retrouver un lieu, un personnage ou une citation. C'est un outil qui a justement été mis en ligne pour venir en aide aux étudiants et

aux professeurs. Vous y trouverez des oeuvres de Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Lafontaine, Maupassant, Molière, Proust et bien d'autres. Quant aux oeuvres littéraires elles-mêmes, on parle ici de l'intégrale du *Bourgeois gentilhomme*, de *Du côté de chez Swann*, des *Fables de Lafontaine*, de *Germinal* de Zola, de *Madame Bovary* de Flaubert et j'en passe. Et puis pour ceux qui voudraient se mettre à imprimer les manuscrits pour économiser quelques dollars, sachez que l'impression de l'oeuvre intégrale vous coûtera 15 fois plus cher que l'achat du livre en format de poche.

Biblionet

<http://minotaure.bibliopolis.fr:7999>

■ ■ ■

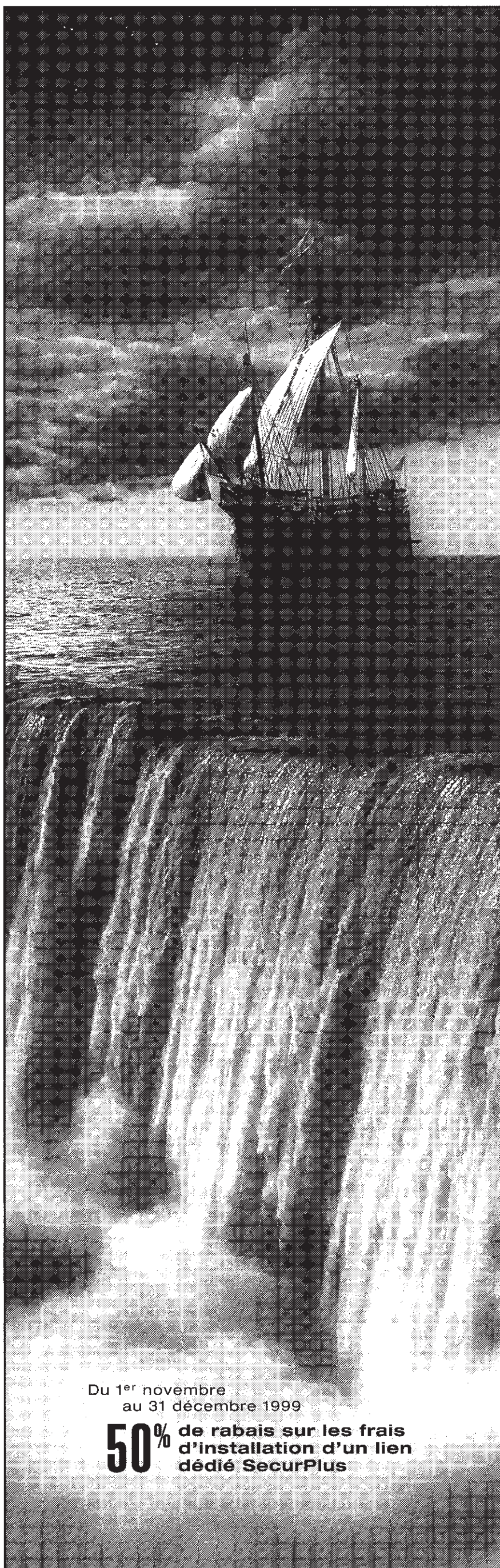
*Je suis découragé d'essayer de télécharger sans succès. Ma ligne coupe toujours avant la fin de la session. Est-ce qu'il existe des versions sur CD des logiciels de navigation de Netscape ou Explorer ?*

**Daniel Deschampeaux**

Oui ça existe. Et vous êtes chanceux parce que ce mois-ci vous pourrez trouver les deux logiciels de navigation réunis sur un seul et même CD-ROM. Le magazine *Guide Internet* récidive avec un deuxième numéro qui nous offre en plus du magazine, un CD-ROM rempli de logiciels incontournables pour l'utilisation de l'Internet. En fait, comme je l'ai déjà dit à la radio le mois dernier, juste pour le CD-ROM et tout ce qu'on y trouve, juste pour ça, vous devriez courir acheter une copie du magazine. Ce mois-ci, en plus des fureteurs, on retrouve également d'autres logiciels dont ICQ99, RealPlayer G2, RealJukeBox et WinAmp 2.50, Shockwave, Flash et même la version gratuite du logiciel de recherche Copernic. Alors voilà, avec le CD-ROM, vous économiserez des heures de téléchargement et puis, en plus, vous aurez un excellent magazine à lire.

Pour communiquer avec Bruno Guglielminetti :

[question@guglielminetti.com](mailto:question@guglielminetti.com)



### Naviguer rapidement sur le Net, c'est une question de survie. Se protéger aussi.

La question ne se pose même plus. Pour être performant en affaires, il est vital d'être branché efficacement sur Internet. Comme il est vital de se protéger contre les intrus qui peuvent enrayer la bonne marche de vos affaires. Et pour allier performance et sécurité sur le Net, il est essentiel de faire affaire avec de vrais experts.

#### Les liens dédiés SecurPlus

Nous sommes les seuls à vous offrir des liens haute vitesse qui sont déjà sécurisés. En utilisant nos services d'accès GlobeTrotter, vous profiterez de branchements ultra-rapides et hautement sécuritaires de 64 Kbps jusqu'à 10 Mbps. Vous bénéficierez aussi de la fiabilité d'un réseau à la fine pointe de la technologie. Voilà qui vous aidera à prendre le large rapidement et en toute confiance.

#### Le service conseil en sécurité des réseaux

Grâce à notre équipe d'experts-conseils, nous sommes en mesure d'évaluer avec précision les besoins de votre entreprise et de vous offrir une solution de sécurité taillée sur mesure pour vous, une solution vraiment globale, comprenant consultation, intégration, formation, entretien et surveillance. Voilà qui vous tiendra parfaitement à l'abri des avaries.

Vous voulez naviguer rapidement et en toute sécurité sur le Net? Communiquez avec nous et nous vous mènerons à bon port!

**1 877 35SECUR (1 877 357-3287)**

[www.quebecitel.qc.ca/securplus](http://www.quebecitel.qc.ca/securplus)

QuébecTel

### Internet: mille milliards de dollars!

Agence France-Presse  
FRAMINGHAM

L'Internet devrait peser pour plus de 1000 milliards de dollars dans l'économie mondiale en 2001 et s'approcher à grands pas des 3000 milliards de dollars en 2003, selon une étude publiée hier par le cabinet d'analyse International Data Corporation (IDC).

Les investissements en technologie ont représenté 52 % des dépenses mondiales liées à l'Internet en 1998.

Mais IDC prévoit qu'en 1999, les dépenses autres qu'en technologies devraient prévaloir pour la première fois, comme notamment celles liées au contenu ou aux services commerciaux. D'ici 2003, le pourcentage des investissements en technologie devrait tomber à 39 %.

« Dans les premières années de l'économie Internet, les investissements étaient centrés sur les produits et services technologiques pour renforcer l'infrastructure, atteindre une masse critique et introduire les utilisateurs en ligne au commerce électronique », a indiqué Anna Kerr, analyste de la division Stratégies Internet et de commerce électronique d'IDC.

« Maintenant, les dépenses non directement technologiques remontent lentement. Les fonctions marketing et commerciales, ainsi que la création de contenu vont être essentielles pour améliorer l'expérience Internet et stimuler le commerce en ligne », a ajouté Mme Kerr.

Pour chaque dollar de chiffre d'affaires généré par le commerce en ligne en 1998, 93 cents ont directement été investis dans l'infrastructure correspondante, selon l'étude. IDC prévoit que les entreprises devraient augmenter de façon significative leurs investissements pour améliorer ce ratio d'ici 2003.

### L'Internet dans les voitures GM

Agence France-Presse  
LAS VEGAS

Le constructeur automobile américain General Motors a présenté hier la première voiture équipée de l'Internet, que le conducteur pourra consulter en toute sécurité grâce à un logiciel de reconnaissance de la voix.

Les utilisateurs auront accès à l'actualité, les résultats sportifs, la Bourse, ainsi qu'au courrier électronique, grâce à une connexion mobile.

Il n'y a pas d'écran ou d'affichage susceptible de distraire le conducteur, souligne GM dans son communiqué publié à Las Vegas.

Le système, présenté sur une Cadillac Seville modèle 2000, exploite les capacités du service d'ordinateur de bord Onstar de GM. Onstar a près de 100 000 abonnés et plus d'un million de véhicules équipés de ce système seront fabriqués annuellement.

GM prévoit de développer les services Internet disponibles dans ses véhicules, notamment la possibilité de télécharger de la musique et d'écouter des radios avec une connexion satellitaire.

286/0072

# Un bond dans la traque aux gènes du cancer

MATHIEU PERREAULT

La chasse aux gènes du cancer subit une accélération subite. Une équipe américano-japonaise a utilisé pour la première fois une technique permettant d'identifier 100 fois plus rapidement les gènes susceptibles de causer la leucémie. L'arrivée de médicaments s'attaquant directement à l'effet de ces gènes est rapprochée d'autant.

L'approche décrite cette semaine dans *Nature Genetics* génère « une grande variété de candidats », indique le docteur Guy Sauvageau, hématologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et à l'Institut de recherches cliniques. « Avec le même effort, ils ont augmenté d'un à deux ordres de grandeur — de 10 à 100 fois — la récolte d'oncogènes potentiels. Les oncogènes sont des gènes qui donnent le cancer.

Il s'agit de la première jonction entre génomique et génétique en oncologie, note un commentaire publié dans la même livraison du journal scientifique. La génétique se penche sur la collaboration entre deux oncogènes, alors que la génomique fait une analyse à grande échelle.

Les chercheurs ont inséré un rétrovirus qui accélère l'apparition de la leucémie chez une espèce de souris plus susceptible de contracter la maladie. Le génome de cette dernière a été brisé en morceaux par une enzyme, puis les morceaux contenant le rétrovirus ont été amplifiés pour faciliter leur examen : c'est la réaction en chaîne polymérisase inverse (IPCR), une technique couramment utilisée en génétique. Les morceaux amplifiés sont comparés à une « bibliothèque virtuelle » de gènes, informatisée.

« Depuis dix ans, on cherche des sites oncogènes collaborateurs qui peuvent comprendre plus d'un gène, explique le Dr Sauvageau, un spécialiste de la leucémie. Un premier groupe d'anomalies récurrentes dans les chromosomes avait avant cela été identifié ; ces anomalies ont besoin de collaborateurs pour déboucher sur le cancer. Voilà deux ans, le même groupe de chercheurs a identifié deux collaborateurs chez l'homme avec une approche plus standard : ils avaient

comparé le génome après la mutagenèse sans IPCR. » La comparaison avec la bibliothèque génétique est alors plus longue, chaque portion du génome devant être clonée séparément.

L'un des deux gènes identifiés en 1997 se nomme OX-A9. Le mois dernier, un chercheur américain a annoncé dans *Science* que le OX-A9 était un gène pronostic du cancer ; il avait examiné 6800 gènes chez une quinzaine de patients atteints de leucémie myéloïde aiguë. « Depuis trois ans, notre équipe met beaucoup d'efforts sur le gène OX-A9. Ces résultats nous font plaisir. »

Pour vérifier si les candidats de *Nature Genetics* sont effectivement collaborateurs, les chercheurs devront infecter de la moelle osseuse de souris avec le site oncogène, par le biais d'un rétrovirus, ou inactiver cette portion du génome du cobaye s'il s'agit d'un suppresseur de tumeur ; d'autres méthodes plus sophistiquées sont aussi envisagées. Ensuite, le cycle recommencera : un rétrovirus provoquera des mutations chez un nouveau modèle de souris susceptible à la leucémie, et de nouveaux candidats seront identifiés.

L'une des surprises de la recherche, qui était dirigée depuis l'Institut national du cancer au Maryland, est que certaines des mutations provoquées par le rétrovirus sont très faiblement récurrentes. « Avant, on ne pouvait faire la différence entre les mutations récurrentes à faible fréquence et les mutations dues au hasard, non récurrentes », dit l'hématologue Sauvageau. Ces sites collaborateurs seraient restés dans l'ombre sans amplification, note le commentaire de *Nature Genetics*.

# La police se dit fort intéressée par le film sur les gangs de rue

MARCEL LAROCHE

Loin d'être offusqué que le réalisateur du documentaire sur un gang de rue de Montréal l'ait ignoré pour le tournage, le commandant Michel Gagnon, de la section des communications du Service de police de la CUM, s'est dit vivement intéressé à visionner ce film.

Sans connaître le contenu du document choc *Gangs : la loi de la rue*, qui doit être présenté la se-

maine prochaine à l'antenne de TV5, l'officier de police croit même que ce reportage peut apporter une autre vision sur la violence omniprésente à Montréal.


C'est en lisant *La Presse* hier que le commandant Gagnon a appris que le cinéaste Isaac Isitan avait suivi pendant un an les activités des principaux membres du gang de rue des Bad Boys.

« Il a fallu un an de discussion et un an de tournage pour réaliser ce film. Il y a là un élément de profondeur qui montre que ça été


fait sérieusement », de dire le policier.

« Le cinéaste qui a préparé ce documentaire a agi en toute liberté et on n'a pas d'affaire à censurer son travail », a clairement indiqué le commandant Gagnon.

Sans blâmer le réalisateur qui a préféré faire son film sans l'aide ou le support policier, Michel Gagnon a cependant précisé que son personnel a l'habitude de collaborer régulièrement avec des scénaristes de séries policières ou d'émissions de télévision.



## 100 ans d'actualités 1900-2000



Près de 400 pages  
Format: 10" x 13 1/2"

**Un livre unique qui retrace les faits marquants de l'actualité de 1900 à 2000**

Du naufrage du Titanic à la conquête de l'espace, de la Première Guerre mondiale à la chute du mur de Berlin, de Sarah Bernhardt à Céline Dion, près de 400 pages illustrées tant sur les grandes manchettes mondiales que sur les faits divers et les actualités locales qui ont eu lieu de 1900 à nos jours. Tout le siècle vu par *La Presse*.

Pour seulement **29,95 \$**

FRAIS POSTAUX ET TPS EN SUS

**Les quantités étant limitées, commandez dès maintenant**  
**(514) 285-6945**  
 Interurbains (sans frais): 1 877 299-6299    Télécopieur: (514) 285-6988

---

Postez ce bon de commande à : **100 ans d'actualités-La Presse**  
 C.P. 11031, Succ. Centre-Ville  
 Montréal (Québec) H3C 4W8

QUANTITÉ	LIVRE	TPS	FRAIS POSTAUX	CHACUN	TOTAL
<input type="checkbox"/>	29,95 \$	2,10 \$	3,00 \$	35,05 \$	\$

Je joins mon chèque ou mandat-poste à l'ordre de *La Presse*, Ltée au montant de \_\_\_\_\_  
 Je souhaite effectuer mon paiement par carte de crédit :  Visa  MasterCard

Numéro de carte : \_\_\_\_\_  
 Date d'expiration : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
(Prévoir un délai de quatre à six semaines pour la livraison)  
 No d'enregistrement de la TPS de *La Presse* : R102972338

Tel. (trav.) : ( ) \_\_\_\_\_ Tel. (rés.) : ( ) \_\_\_\_\_

# Homme d'affaires abattu à la manière des motards

Presse Canadienne  
 SAINTE-FOY

Rien ne permettait encore de relier officiellement, hier soir, le meurtre de Jean-Marc Émond au monde des motards, bien que le *modus operandi* leur ressemble de près.

Émond, âgé de 44 ans, de Lac-Béauport, n'avait aucun dossier judiciaire.

Trappeur de profession, il gérait depuis quelques années l'entreprise créée par son père, un ancien coordonnateur du service de développement économique chez les autochtones pour le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien au Québec.

Émond a été abattu d'au moins une balle à la tête, hier matin, juste en face de la petite société familiale, les Entreprises Loudrey, située dans le parc industriel de Sainte-Foy. Cette compagnie se spécialise dans la vente de pièges

et d'équipements pour les trappeurs.

L'arme utilisée pour le meurtre, un revolver Magnum de calibre .357, a été retrouvée plus tard à quelques mètres du lieu du drame.

Selon l'animateur de télévision Claude Roy, qui connaissait la victime, Émond gérait l'entreprise de son père. « À ce que je sache, il n'a jamais fréquenté les milieux criminels. La dernière année n'a pas été facile sur le plan financier et plusieurs personnes lui devaient de l'argent. Mais jamais je n'aurais pensé à une telle fin. »

Selon certaines informations, deux personnes étaient présentes sur les lieux de l'assassinat. Elles ont pris la fuite à bord d'une voiture Neon de couleur Bourgogne, a fait savoir le porte-parole de la sûreté municipale de Sainte-Foy, le lieutenant André Fillion.  
 SS0044-FQMC21

# Mille excuses aux grandes salles de cinéma !



## Grande vente Cinéma maison chez Audio Centre !

Pendant tout le mois de novembre, c'est la grande vente annuelle Cinéma maison chez Audio Centre, avec un superbe choix d'ensembles sensationnels à partir de seulement 899\$ ! De plus, Audio Centre est fier de dévoiler en grande primeur le premier signal en direct de télévision haute définition (HDTV) à Montréal ! Venez profiter de la grande vente Cinéma maison chez Audio Centre et vous pourrez manger votre popcorn en faisant tout le bruit que vous voulez !

Tous les samedis du mois, séminaires HDTV à 11 h et 14 h !

Système cinéma maison  
**Yamaha / Mirage**  
 seulement **1499\$**  
 DVD Dolby Digital  
 Panasonic inclus!  
 Un rabais de 500\$



# audio centre

9100, boul. Cavendish, St-Laurent • 731-2772 • www.audiocentre.com

## Des placements garantis à 100 %

<b>OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA</b> Émission 61	
<b>4,40 %</b>	
An 1	
<b>OBLIGATION À PRIME DU CANADA</b> Émission 10	
<b>5,00 %</b>	<b>5,40 %</b>
An 1	An 2
<b>5,80 %</b>	
An 3	
Émission 10. Taux annuel composé de 5,39% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.	

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
 SATISSEZ-VOUS DU SOLIDE

**Canada**

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

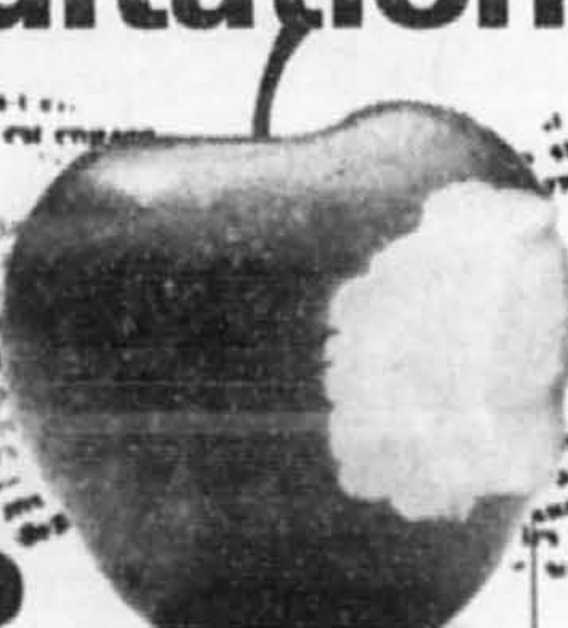
## Pour une consultation GRATUITE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER

# Santé

CHAQUE DIMANCHE DANS

**La Presse**



# 24 heures après Honolulu, Seattle

## Un tireur silencieux y fait deux morts et deux blessés

Agence France-Presse  
SEATTLE

Un homme vêtu d'un long manteau couvrant une tenue de camouflage a ouvert le feu sans dire un mot mercredi dans un immeuble de Seattle, dans le nord-ouest des États-Unis, tuant deux hommes et en blessant deux autres, dont un grièvement.

Mercredi en fin d'après-midi, la police de Seattle était toujours à la recherche du tueur présumé, décrit par une des victimes comme un homme d'une trentaine d'années, avec une barbe et une moustache hirsutes, vêtu d'un manteau sombre, au-dessus d'une tenue de camouflage, et portant une casquette et des lunettes de soleil.

Cette fusillade est la deuxième en deux jours à ensanglanter les États-Unis. Mardi, à Honolulu (Hawaï), un employé mécontent avait tué sept personnes dans un immeuble de la société Xerox.

Le chef de la police de Seattle, Norm Stamper, a mis en garde les résidents du quartier rentrant chez eux à l'issue de leur journée de travail et leur a demandé de « prendre des précautions supplémentaires ».

« Il est possible qu'il pénètre dans un appartement ou une maison et peut-être est-il en train de nous regarder à la télévision », a-t-il dit.

« Nous n'avons pas d'indication



PHOTO AP

La police enquête sur les lieux de la fusillade survenue dans un chantier naval à Seattle, hier.

qu'il ait quitté le secteur », a-t-il ajouté. « Nous présumons qu'il est toujours à pied et coincé dans ce secteur ».

La fusillade s'est produite vers 10h30 locales dans un immeuble situé sur un chantier naval de Seattle, une ville portuaire dans l'État de Washington. Une des victimes

est morte immédiatement et une seconde, atteinte de trois balles à la poitrine et à l'abdomen, est décédée à l'hôpital où elle avait été admise.

Les mobiles du tueur demeurent totalement inconnus. « Il est entré et a commencé à tirer. C'est tout ce que nous savons », a déclaré un porte-parole de la police, Pat

McCammon. Il n'a pas prononcé un mot et il n'y a « aucune indication de la part des survivants qu'ils connaissaient cet individu », a indiqué pour la part Norm Stamper.

Le chef de la police de Seattle a précisé que l'homme était armé d'un pistolet, peut-être un 9 mm semi-automatique.

# «Profond chagrin» de Clinton

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Le président américain Bill Clinton s'est déclaré « choqué » mercredi et a exprimé son « profond chagrin » après les tueries d'Honolulu et Seattle.

« Je me joins à tous les Américains et me déclare choqué », a dit le président américain au début d'une allocution dans la roseraie de la Maison-Blanche.

« Je ne pense pas que nous réalisons que les États-Unis sont tout simplement plus violents que les autres pays. C'est ce à quoi je m'applique », a poursuivi le président américain.

« Je pense que nous devons reconnaître que nous avons été prêts à tolérer un niveau de violences bien plus élevé que celui que nous aurions dû ... Nous ne devons pas tolérer un tel niveau de violence ».

« Ne l'oublions pas, treize de nos enfants sont abattus chaque jour, sont tués chaque jour » lors d'incidents à travers le pays, a poursuivi le président Clinton.

Il est nécessaire d'augmenter le nombre des policiers, d'agir davantage dans le cadre des écoles pour « apprendre aux enfants à ne pas avoir recours à la violence et vous devez faire plus pour empêcher que les armes tombent entre de mauvaises mains », a-t-il dit.

Le président américain a cependant souligné que le taux de la criminalité aux États-Unis était actuellement le plus faible de ces trente dernières années.

**MICHELIN**  
Parce que les pneus, c'est important.

**ARCTIC ALPIN**

**IL VOUS MÈNE PARTOUT EN HIVER**

- ADHÉRENCE SUPÉRIEURE SUR CHAUSSEE GLACÉE ET ENNEIGÉE
- GRÂCE À SA BANDE DE ROULEMENT AUTO-NETTOYANTE
- MEILLEURE MAÎTRISE ET TENUE DE ROUTE ACCRUE À BASSES TEMPÉRATURES
- GRÂCE AU COMPOSÉ DE CAOUTCHOUC SOUPLE
- CONFORT DE CONDUITE SUPÉRIEUR
- GRÂCE À LA TECHNOLOGIE MICHELIN

**30 JOURS GARANTIE DE SATISFACTION**

REPOND AUX CONDITIONS D'ENNEIGEMENT RIGOREUSES DÉFINIES PAR L'A.C.I.C.\*  
\*ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

1 Pour plus de renseignements, voir votre distributeur Michelin autorisé.

**DISPONIBLE CHEZ:**  
**ALLIANCE**  
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

**REVENDEUR DE QUALITÉ, PRODUITS DE QUALITÉ.**

<b>DORVAL</b> Compagnie de Pneus Rallye Ltée 645 Bord du Lac Tél.: (514) 636-4605	<b>MONTRÉAL</b> Agence de Pneus B.C. Inc. 4055 Jean-Talon Ouest Tél.: (514) 342-7638	<b>ST-LAURENT</b> Pneus Ontario Inc. 945 Montée de Liesse Tél.: (514) 341-3548
<b>Pneus Groupe Unik Inc.</b> 2370, boul. Hymus Tél.: (514) 683-1961	<b>MONTRÉAL-NORD</b> Pneus et Rechapage Métro Inc. 12012, Albert-Hudon Tél.: (514) 328-4222	<b>ST-LÉONARD</b> Centre de Service Gagnon 5845 Métropolitain Est Tél.: (514) 325-1370
<b>FABREVILLE</b> Bernard Dagenais Inc. 450, boul. Curé-Labelle Tél.: (450) 625-4575	<b>REPENTIGNY</b> Alignement Claude Inc. 538 Notre-Dame Tél.: (450) 581-0000	<b>TROIS-RIVIÈRES-OUEST</b> Pneus Trudel Inc. 6085 boul. Royal Tél.: (819) 379-8500
<b>HULL</b> Centre du Silencieux Monsieur 4-Roues 820, boul. St-Joseph Tél.: (819) 777-3801	<b>SHERBROOKE</b> Pneus Sher-Mont Inc. 1350 King Est Tél.: (819) 821-2550	<b>VALLEYFIELD</b> Pneus Roger Gagnier Inc. 243 Dufferin Tél.: (450) 373-4194
<b>JOLIETTE</b> Suspension Beaudry Inc. 805 Delanaudière Tél.: (450) 756-4040	<b>ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES</b> Gingras & Fils Ressorts Inc. 553, boul. des Laurentides Tél.: (450) 432-9781	<b>VICTORIAVILLE</b> Pneus Dominic 26 boul. de l'Artisan Tél.: (819) 758-5767
<b>LACHINE</b> Pneus Lachine Inc. 578 St-Joseph Tél.: (514) 637-4603	<b>ST-EUSTACHE</b> Agence de Pneus B.C. Inc. 66 boul. Arthur Sauvé Tél.: (450) 473-1320	Service aux consommateurs Tél.: 1 888 871-4444 www.pneus-alliance.com



PHOTO AP

Un agent de sécurité se tient près de l'entrée principale de l'immeuble de la compagnie Xerox où sept employés ont été tués mardi.

# Le tueur d'Hawaï semblait aimable et paisible

Agence France-Presse  
HONOLULU

L'auteur de la pire tuerie jamais enregistrée à Hawaï, archipel du Pacifique surtout connu pour ses paysages idylliques, est décrit comme un homme réservé et apparemment paisible, amoureux des poissons.

Byran Uyesugi, 40 ans, a été technicien chez Xerox pendant 15 ans. Mardi, il est entré tranquillement dans l'immeuble abritant le siège de la compagnie, un pistolet de 9 mm à la main, et a tué sept de ses collègues.

Né en 1959 dans cette ville touristique, Byran Uyesugi, petit-fils d'immigrants japonais, a montré très tôt son intérêt pour les armes. Dès le lycée, où l'on s'en souvient comme un élève « studieux » et « intelligent », il rejoint un club de tirs.

Sa passion pour les armes à feu le pousse à se constituer un petit arsenal: 17 fusils et armes de poing étaient inscrites à son nom. Uyesugi a dû se limiter là, les autorités lui ayant refusé la licence pour

en acquérir davantage après une condamnation pour atteinte à la propriété dans l'immeuble même où il a perpétré mardi la tuerie. Il a également déjà été arrêté pour conduite en état d'ivresse.

Byran Uyesugi, célibataire, vivait avec son père Hiroyuki, un employé de la poste à la retraite et son frère Dennis, un fonctionnaire de l'État de Hawaï, dans une maison de Nuuanu Valley, un quartier résidentiel sans problème.

Ses voisins ignoraient son penchant pour les armes, ne lui connaissant d'autre passion que celle de collecter des poissons par quatre aquariums à l'arrière de la maison.

Byran Uyesugi construisait également des aquariums pour les vendre, tout comme il fabriquait des meubles.

Pour ses voisins, stupéfaits par son geste, Byran est une personne « très aimable », « normale » et « très paisible ». Ses collègues en parlent comme d'un employé « actif » et « travailleur ».

# Les fusillades aux É.-U.: la routine?

Agence France-Presse  
WASHINGTON

Avec deux tueries en moins de 24 heures, « couvertes » minute par minute par les télévisions, les Américains paraissent s'installer dans une certaine routine des fusillades.

Avec une sérénité contrastant avec la gravité du drame, les présentateurs des journaux télévisés ont annoncé mercredi « une nouvelle fusillade dans les rues de Seattle », dans l'État de Washington (ouest).

Un bilan faisait état en fin de journée de deux tués et de deux blessés, dont un grièvement atteint.

La veille, à Honolulu, dans l'archipel d'Hawaï, ils avaient relaté

sur le même ton qu'un employé mécontent avait tué sept personnes à coups de pistolet dans un immeuble de la société Xerox.

En tout, près de 60 personnes ont été tuées dans des fusillades au cours des six derniers mois, depuis la tuerie de Littleton (Colorado) le 20 avril.

« Nous sommes frappés par un coma collectif », s'insurge Josh Sugarmann, directeur du Centre contre la violence et les armes à feu. Pour le professeur Priscilla Ferguson, de l'Université Columbia à New York, les Américains sont « imprégnés par l'idéologie du revolver » et « brandissent leur constitution pour se convaincre qu'ils disposent du droit de se défendre ».

**REPORTAGE PUBLICITAIRE**

# L'HIVER AU Soleil

NE MANQUEZ PAS CE CAHIER SPÉCIAL SUR LES DIFFÉRENTES DESTINATIONS ENSOLEILLÉES, SAMEDI DANS

**La Presse**

# Les petites annonces

**Des 8 heures**

**La Presse**

*prenez le bon numéro*  
**514-285-7111**

**HEURES DE TOMBÉE**  
Les petites annonces régulières  
Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution  
Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent  
**Annances encadrées**  
48 h avant la parution

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30

**INTERURBAIN SANS FRAIS**  
1 800 361-5013  
TÉLÉCOPIE : (514) 848-6287

**100**

**Immobilier**

**RÉSIDENTIEL**  
Achat - Vente - Échange

Visites libres.....	100
Île de Montréal.....	101
Centre-ville.....	102
Vieux-Montréal.....	103
Laval, Rive-Nord.....	105
Rive-Sud.....	106
Banlieue ouest.....	107
Banlieue est.....	108
Laurentides.....	109
Estrie, Cantons de l'Est.....	110
Extérieur de Montréal.....	111
Bord de l'eau.....	112
États-Unis, hors frontières.....	113
Condominiums, copropriétés.....	115
Maisons de campagne, domaines.....	116
Chalets, terrains.....	117
Maisons mobiles.....	118
Propriétés à échanger.....	119
Propriétés demandées.....	120
Fermes, terres.....	121

**INVESTISSEMENT COMMERCIAL**

**INDUSTRIEL**

**Achat - Vente - Échange**

Propriétés à revenus.....	160
Propriétés comm./industrielles.....	162
Fermes, terres.....	168
Commerces.....	170
Copropriétés, espaces comm./industriels.....	172
Terrains comm./industriels.....	173

**Location**

Espaces comm./industriels à louer.....	180
Commerces à louer.....	182
Entrepôts à louer.....	184
Bureaux à louer.....	186
Magasins à louer.....	188
Divers.....	192

**200**

**Marchandises et services**

**Marchandises**

Terrains résidentiels.....	122
Prêts hyp./résidentiel.....	123
Reprises de crédit.....	124
Divers.....	129

**300**

**Emploi**

**Offres d'emploi**

Encadrés seulement.....	300
Programmes de formation.....	303
Postes cadres et professionnels.....	304
Santé, services communautaires.....	306
Éducation, enseignement.....	307
Gardiennes.....	308
Bureaux.....	310
Informaticien.....	313
Assurance.....	316
Secteur automobile.....	317
Verbe, commerce.....	319
Immobilier.....	320
Clubs, hôtels, restaurants.....	322
Alimentaire.....	323
Information, infographie.....	324
Technique, métiers, sous-traitance.....	325
Coiffure, esthétique.....	327
Santé, produits naturels.....	328
Industrie du vêtement.....	329
Industriel, manufacturier.....	329
Entretien, sécurité, conciergerie.....	331
Services domestiques.....	334
Musiciens, artistes.....	337
Mannequins, modèles.....	339
Emplois divers.....	340
Emplois hors Québec.....	341
Emplois divers à temps partiel.....	342

**400**

**Services personnels**

Naissances, graduations, fiançailles, mariages.....	401
AVIS de recherche.....	402
Compagnies, compagnons.....	403
Agences de rencontres.....	404
Clubs de rencontres.....	405
Lignes de rencontres.....	406
Astrologie, occultisme.....	410
Consultations.....	415
Billets de sport / spectacles.....	419
Activités sociales.....	420
Escortes, rencontres, etc.....	440
Studios de massage.....	445
Divers.....	450
Souhaits.....	460

**500**

**Transport et véhicules automobiles**

Machinerie diverse, véhicules lourds.....	501
Camions, 4 x 4, fourgonnettes.....	511
Véhicules 2998 \$ et moins.....	548
Automobiles.....	550
Autos, camions antiques et de collection.....	555
Autos - camions à louer.....	557
Services divers.....	560
Pièces et accessoires.....	568

**600**

**Loisirs et véhicules récréatifs**

**LOISIRS**

Articles / équipements de sport.....	605
Camping, chasse et pêche.....	606
Vélo, ski, golf.....	608

**700**

**Affaires**

Propositions d'affaires (encadrées seulement).....	700
Financement.....	705
Occasions d'affaires.....	710
Associés demandés.....	712
Franchises.....	714
Services financiers.....	715
Services spécialisés.....	717
Argent à prêter ou demandé.....	718
Tenue de livres, impôt.....	725
Immobilier.....	735
Divers.....	750

**800**

**Avis**

Avis légaux.....	801
Avis divers.....	805
Communiqués.....	810
Avis de dissolution, changements.....	850

**La Presse**

# Autobaines

511, 548, 550, 555

**3 lignes**  
**7 jours**  
consécutifs

**29 19\$**

(1,39\$ par ligne, par jour additionnel)

Vous les conditions particulières de ces offres, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant publication par carte de crédit ou à nos bureaux.

RS384U

**La Presse**

**Les petites annonces**

# (514) 285-7111

Appels interurbains sans frais :  
**1 800 361-5013**

AVIS : Nos annonces sont priées de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution.

**100**

**Immobilier**

Voici notre adresse Internet pour trouver IMMOBILIER À VENDRE (rubriques 100 à 118) et IMMOBILIER À LOUER (rubriques 131 à 149 et 154 à 160)  
[www.lapresse.ca/annonces](http://www.lapresse.ca/annonces)  
Pour annoncer: (514) 285-7111

<b>101</b> ILE DE MONTREAL AHUNTSIC, 10,187 Berni, 3x5 1/2, 514-337-3830. AHUNTSIC, duplex 2x5 1/2, boiserie, bachelors, Jeanne-Marie-Beauchamp, 159 000 \$. Par propriétaire 381-7011 AHUNTSIC, super split près ri- vière, 4 ch, 336-7872 AU COEUR Plateau, magnifique coteau, 12 pces sur 3 étages, 275 000 \$, info: 514-589-2369 BORDEAUX, cott. récent, bac- heron, 130 000\$, 337-0038 MERCIER, beau triplex bon prix, cause décès, J.C. Côté 727-7575, Sutton Access MERCIER, face à un boisé, triplex, rev. 16255 \$, mois, log, 4 ch, 2 ét. stat. ext. 179 000 \$. A voir, 450-492-6472 NOUVEAU-BORDEAUX, qua- druplex semi-com, revenu: 27 000 \$, info: 514-334-3039 P.A.T. 16e av. cott. 87, 3 ch., + extra, 514-640-0736 PLATEAU, 6plex, Brébeuf près Mt-Royal, 3x6 1/2, avec cachet, plafond 12', bois franc, salon double, boiserie, +3x3 1/2, pour 389 000 \$, info: 514-724-4404 PLATEAU, 3plex, s/sol fini, 3 chambres, 149 600 \$, info: 3078-9250, Re/Max PLATEAU ADJ Rosemont, 3 plex, s/sol ciment, 174 500 \$, 3078-9250, Re/Max ROSEMONT, 5644, Bordeaux 3x5 1/2, élect. cour aménagée, s/sol fini, réno en partie, occupant, 167 000 \$, 273-7918 ROSEMONT, grand duplex, 2 garages, +attelier, 139 000 \$ ROSEMONT, duplex 60 000 \$ de réno, 4 chambres, 115 000 \$ VILLERAY, Sayer propriétaire pour environ 300 \$/mois, Beau- triple, Michel Thibault 514-723-3777, Immoebec chr. ST-MICHEL 2x5, 1x9, rev. 22240 \$, 450-449-9250 VILLERAY, superbe coteau, 2240 pi car, 4 ch, 3 boyers, bureau au-sol, 219 000 \$, F. A. Fluet 514-272-3303, Trans Acton Ctr.	<b>109</b> LAURENTIDES ST-HIPPOLYTE, unique petit nid d'amour situé sur 63 000 pi car, 1000 m de ruisseau, 2 foyers, 2 s/bains, Garage séparé 3 autos, 83 000 \$. 450-560-6191 ST-SAUVEUR, élégant condo, 4 ch, min, div. des maga- sins, 425 000\$, 450-227-9558 ST-SAUVEUR, victorienne neuve 100 000\$, 450-227-3355 BORD DE L'EAU AUBAIN, bord rivière Riche- lieu, maison moderne, 12 pié- ces, aire ouverte, Terrain : 36 000 pi car, 10 000 \$ sous l'éval. 221 000 \$. Transfert, financ. rapide 450-447-2466 LAC MÉGANTIC, superbes terrains 100 x 150 x 400' avec services 819-583-6907 LAC NOIR, (St-Jean-Matthieu) 3 ch, priv. libre, 86 000 \$ A. Marneau, 1-877-755-2229, Imm. Vision Futur ctr. LAVALL, navigable, bord 6 ni- veaux, garage double, terrain 13 902 pi car, Unique, 188 000 \$, 450-865-1679	<b>131</b> À LOUER ÎLE DE MONTREAL AHUNTSIC, 2/2 impeccable, équipé, stat., déc., 947-0813 AHUNTSIC, 6pi, 4/2, 2e, en- trées lav-sec., 465\$, 384-9499 AHUNTSIC, Marcelin-Wilson, magnifique 4/2, libre, 482-5634 AHUNTSIC, métro Crémazias, 4/1, 1er déc., bois franc, 2 bal- cons, 384-7747-9729 AHUNTSIC 1er janv., beau 5/2, 2 ch, garage, secteur paisible, près métro, 450-455-0769 AHUNTSIC 2/2, 3/2, 4/2 chaut- fais, 384-8982, 386-3109-71 AHUNTSIC 3/2 propre, 4205 lot incl. près métro. Libre. 514-365-3170, 937-3939 AHUNTSIC E. 5/2, 3 ch, enso- leillié, métro, 550\$, 388-4001 AURISSANT À vous d'en profiter 4/2 et 5/2 noûves, chauffé, eau chaude, poêle, frigo, installations laveu, so, sècheuse à linge vaiss. À partir de 450 \$. 514-683-4066 ANGRIENON, beau, grand 6/2, boiseries, bas, cour, école, plafond 12', 789 565 \$ ANJOU, 4/2, béton, lav-sec. lav. cuis. 505\$, 808-6874 ANJOU, près galeries d'Anjou, bas duplex, 5/2, rénovation, ré- sol, cour arrière, garage double, libre, 775\$, 450-430-5699 A QUILA CHANCE? 4 1/2-3 1/2-2 1/2 rénoves. Poêle/ frigo, chauffés, eau chaude piscine, réno, 190 000 \$, info: Centre d'achats, près métro, hôpital Sacré-Coeur, Promo spéciale, 12145 boul. Laurentides, 514 339-1763. A QUILA CHANCE? 2 1/2-3/2-4/2, eau chaude fourne, réno, 370 \$, 388-3898 A PARTIR DE 245 \$, 5500 de Salaberry, 331-3285. A ST-LAURENT, 1/1, 4/2, chauffé, fin. (514) 745-5813. A ST-MICHEL Face métro, coin 2e, 4/2 fermé, 370 \$, 388-3898 BEAUBIEN/Langelier, luxueux 5/2, 2 s/bains, les entrées (3) 514 325-8738-382-9325 BELANGER, près Louis-Hé- mond, 3 pi, fermé, 593-9937. BOUL. GOUIN E., près rivière, 60 ans + 1/2, 2/2, 3/2, poêle-frigo, chauffé, stat., 300 \$ et plus, 514 323-0655, 514-955-7962 BOUL. ST-JOSEPH, 4/2 chauffé eau chaude, poêle-frigo, buisserie, cour, 514-726-1888 C.D.N., Dupuis, 3/2 chauffé, équipé, libre, 514-733-2974 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N., Ridgewood, grand studio, 2/2, 3/2, poêle/frigo et gaz inclus, réno, Favor. 514 514-212-6640 C.D.N., 4/2 CHAUFFÉ poêle-frigo, 3005 Sutton app. 2. C.D.N., 1/1 Près HEC, U de M, métro, semi- meublé, 737-7351, 9h à 19 h C.D.N., 2620 Kent 3/2 équipés, chauffés, ménage frais fait, 341-8039, 481-0368 C.D.N., 3/1 à 375 \$, poêle/ frigo, chauffage et eau chaude nouvs. Frais, près planétarium vert. Près de tous les services, 737-7557 C.D.N
--	---	--

# Les théâtres en veulent aux profs

## Le boycott des activités parascolaires leur fait perdre de nombreux spectateurs

SONIA SARFATI

Les artistes, compagnies et diffuseurs qui oeuvrent en théâtre et en musique auprès du public scolaire accusent la Centrale de l'enseignement du Québec de les tenir en otage depuis le début du boycott des activités parascolaires par les enseignants.

Ce boycott a jusqu'ici entraîné une baisse de 80 % du public scolaire dans les salles fréquentées en semaine par des classes, ont fait savoir hier en conférence de presse les représentants du Conseil québécois du théâtre (CQT), de Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ), du Conseil québécois de la musique (CQM) et de l'Union des artistes (UDA).

Concrètement, la Maison Théâtre ne donnera qu'une des 21 représentations scolaires prévues de *Partie de quilles chez la dame de coeur* de Jean-Frédéric Messier tandis qu'au Théâtre Denise-Pelletier, la distribution de *Tit-Coq* de Gratien Gélinas montait sur scène devant une salle au tiers ou aux deux-tiers vide.

Si la crise dure, Nicole Doucet, directrice générale de la Maison Théâtre, craint de ne rejoindre cette saison que 14 000 enfants au lieu des 41 000 prévus en représentations scolaires. « Heureusement, le nombre de spectateurs de nos représentations familiales, les week-ends, est à la hausse », estime-t-elle. Mais ce public ne représente que 24 000 des 65 000 personnes que la Maison Théâtre rejoint chaque année.

Rémi Brousseau, directeur général du Théâtre Denise-Pelletier, anticipe à ce jour

une perte de revenu de 300 000 \$ en billetterie : « Cet argent-là, il nous faudra le récupérer. Sur une saison ? Sur trois saisons ? C'est à voir. Mais cela va se refléter sur nos prochaines programmations. Nous n'aurons peut-être pas les moyens d'engager 45 comédiens comme nous le faisons cette année. »

Actuellement, a résumé le président de l'Union des Artistes, Pierre Curzi, quelque 800 personnes (comédiens, techniciens, musiciens et employés permanents des troupes) subissent de grandes pertes de revenus. Et de faire un parallèle avec une « prise en otage » par la CEQ et la FSE, « dont nous avons rencontré les présidentes le 18 octobre ». Sans résultat.

« Nous réclamons la fin du boycott. Nous réclamons une compensation financière à la CEQ et au gouvernement du Québec », a laissé tomber Lorraine Vailancourt, présidente du Conseil québécois de la musique. Impossible toutefois, aux intervenants présents hier, d'évaluer à combien cette compensation se chiffrerait.

Chose certaine, en 1997-1998, les 31 compagnies membres de l'association des producteurs de théâtre et de musique jeune public au Québec et des diffuseurs spécialisés tels la Maison Théâtre et l'Arrière-Scène, ont réalisé un chiffre d'affaires total de près de 11 millions. Elles emploient 170 personnes à temps plein et quelque 500 pigistes. Au cours de la saison dernière, environ 3000 représentations devant jeune public ont été données par ces compagnies, rejoignant près de 800 000 jeunes au Québec et à l'étranger.



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

## L'ex-garde du corps de Pierre Trudeau honoré

Le sergent Guy Quintal de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui s'est occupé de la sécurité de plusieurs politiciens dont Pierre Elliott Trudeau, Brian Mulroney, John Turner et Joe Clark, a été honoré, hier, lors du premier gala des Prix policiers du Québec, qui s'est tenu dans un hôtel du centre-ville de Montréal. Le travail du sergent Quintal et de deux de ses collègues du SPCUM a parmi d'écrouer les chefs de la bande du West End, au début des années quatre-vingt. On le voit ici en compagnie de M. Trudeau.

# Nos voitures de course

Après plus de 30 années et huit championnats du monde, la course a toujours été pour Honda une

source d'inspiration, un laboratoire même. Les

ingénieurs de Honda y développent leurs théories

avant-gardistes et les mettent à dure épreuve,

passant des voitures de course aux voitures de

série et inversement. C'est ainsi que l'esprit de

compétition trouve sa place dans vos Accord.

En quoi l'Accord ressemble-t-elle à une

voiture de course à moteur Honda ?

Comprendre, il suffit de jeter un coup d'oeil sur

le système VTEC qui anime le puissant moteur

à 24 soupapes de la EX V6 ainsi que les

cylindres 2,3 litres à 16 soupapes des EX 4

et EX 2. Grâce au système VTEC (charge de base

variable à commande électronique), les

caractéristiques d'aspiration des moteurs

(durée et hauteur d'ouverture des soupapes)

d'admission) selon le régime, la puissance

est plus élevée et les accélérations plus

rapides dans toutes les conditions de conduite.

Les moteurs VTEC de l'Accord, de plus,

ont un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

un moteur de 135 chevaux de la EX V6,

## L'Accord EX vous dissimule deux de ses grandes qualités.

L'Accord EX V6 est maintenant équipée de deux coussins gonflables latéraux. 31 300 \$.\*

L'Accord EX V6 est ultraperfectionnée et elle manifeste avec éclat certaines de ses grandes

qualités comme, par exemple, son puissant moteur V6 VTEC et sa souple

suspension indépendante à deux leviers triangulés, deux éléments

directement issus des réussites de Honda en course automobile. Aujourd'hui, nous ajoutons,

de série, un nouveau raffinement à tous les modèles EX 2000 : des coussins gonflables

latéraux (SRS) avant gauche et droit. Voilà une caractéristique qui,

souhaitons-le, demeurera dissimulée pendant toutes vos grisantes

promenades en Accord. Mais quel réconfort de savoir qu'elle existe.

### Une voiture qui a du pouvoir.

POUR OBTENIR UNE BROCHURE OU L'ADRESSE DU CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS, COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.



\*P.D.S.E. des voitures Accord EX V6 (modèle CG165V6) en stock. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire.

## Délit de fuite mortel à Pierrefonds

HUGO DUMAS

Une résidente de Pierrefonds, âgée de 47 ans, a perdu la vie hier soir après avoir été fauchée par une voiture à l'angle du boulevard Pierrefonds et de la rue Richmond, dans l'ouest de l'île.

Le présumé chauffard a cependant quitté les lieux de l'accident. Vers 19h05, la piétonne traversait le boulevard Pierrefonds, quand un véhicule, roulant vers l'est, l'a happée de plein fouet, à l'intersection de la rue Richmond, entre la bibliothèque et la polyvalente de Pierrefonds. Son décès a été constaté plus tard en soirée, à l'hôpital du Lakeshore.

Hier soir, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ne disposait que de très peu d'informations sur les circonstances entourant l'accident, car un témoin, encore secoué, n'avait toujours pas été interrogé. Le SPCUM sollicite donc l'aide de la population pour retracer la personne qui se trouvait derrière le volant au moment de la collision. Toute information peut être transmise, de façon confidentielle, en signalant le (514) 280-0103.

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**Hydro Québec**  
**APPELS DE SOUMISSIONS**  
Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : [www.hydroquebec.com/soumissionnez](http://www.hydroquebec.com/soumissionnez) ou en composant un des numéros de téléphone suivants :  
**Montréal et environs : (514) 745-5720**  
**Extérieur : 1 800 363-0910**

## MISE AU POINT

Pour notre cahier publicitaire **Magasinez !** Faites un voeu ! Gagnez ! de 56 pages. Pour notre cahier publicitaire **Magasinez !** Faites un voeu ! Gagnez ! de 48 pages (en vigueur du 1 au 7 novembre). **Page 1** - Il y a 79 spas à gagner et non 80. **Page 42 et page 36** - Mini-chaîne stéréo JVC no 28044 : on devrait lire 32 watts. Notre livret de prix **Magasinez !** Faites un voeu ! Gagnez ! de 16 pages. **Page 7**, prix no 18 - Eau de toilette Douillon en vapo, 50 mL. L'orthographe de « Douillon » est incorrecte à cause d'une erreur de publicité. Notre cahier publicitaire « Noël en famille » de 24 pages (en vigueur du 1 au 14 novembre). **Page 3** - Rabais de 25 % sur accessoires « Collation ». Rég. : 5,99 - 19,99 \$ ch. ou le jeu. Solde 4,49 - 14,99 : On devrait lire Rabais de 50 % sur accessoires « Collation ». Service à trempette no 15036, rég. : 29,99 solde 14,99 \$ Plat de service no 15037, rég. : 29,99 solde 14,99 \$. Plat de service divisé no 15034, rég. : 29,99 solde 14,99 \$. Aussi en solde, pas « Collation » : ensemble pour mais soufflé comprenant grand bol, salière et 2 petits bols no 15020. Rég. : 39,99 solde 19,99 \$. **Page 23** - Lit bateau « Florence » : on devrait lire rabais de 300 \$.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

